

# rapport

## **Favoriser les initiatives locales au service du lien social en Île-de-France à l'horizon 2030**

**13 octobre 2016**

Rapport préparé par **Danièle LINHART**  
et adopté par la Section Prospective et  
planification



## **Favoriser les initiatives locales au service du lien social en Ile-de-France à l'horizon 2030**

Rapport préparé par **Danièle LINHART**  
et adopté par la Section Prospective et planification

13 octobre 2016



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX DU LIEN SOCIAL EN ILE-DE-FRANCE</b> .....	<b>8</b>
<b>1. Le lien social : des définitions</b> .....	<b>8</b>
<b>1.1 La définition du Conseil de l'Europe</b> .....	<b>8</b>
<b>1.2 Le lien social : des perceptions</b> .....	<b>8</b>
1.2.1 Des doutes, des interrogations, des déceptions.....	8
1.2.2 La cohésion sociale : une finalité.....	9
1.2.3 Les valeurs de la République comme socle commun en danger.....	9
1.2.4 Différentes formes de délitement du lien social.....	9
<b>1.3 La problématique spécifique de l'immigration en Ile-de-France</b> .....	<b>9</b>
<b>2. Les problématiques de l'Ile-de-France en matière de lien social à travers cinq champs</b> .....	<b>11</b>
<b>2.1 L'économie, l'emploi, l'employabilité</b> .....	<b>11</b>
2.1.1 Identification des problématiques .....	11
2.1.1.1 Emploi, travail, chômage et formes de socialisation.....	11
2.1.1.2 La question de l'adéquation des emplois et des compétences.....	12
2.1.1.3 L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et l'Economie Collaborative et de proximité.....	13
2.1.2 Les forces de changement.....	14
2.1.3 Quelques exemples d'initiatives locales .....	15
<b>2.2 Vieillesse et santé</b> .....	<b>16</b>
2.2.1 Identification des problématiques .....	16
2.2.1.1 Une des premières préoccupations concerne l'état de dépendance .....	16
2.2.1.2 Une problématique : combattre l'âgisme .....	17
2.2.2 Les forces de changement.....	17
2.2.3 Quelques exemples d'initiatives locales .....	18
<b>2.3 Cadre de vie, logement, insécurité et environnement</b> .....	<b>19</b>
2.3.1 Identification des problématiques .....	19
2.3.1.1 La question du logement est particulièrement problématique.....	19
2.3.1.2 Des incertitudes institutionnelles .....	19
2.3.1.3 La paupérisation de certains territoires : le difficile objectif de mixité sociale .....	19
2.3.1.4 Restaurer l'action et la confiance par le participatif.....	20
2.3.1.5 L'insécurité réelle et perçue.....	20
2.3.2 Les forces de changement.....	20
2.3.3 Quelques exemples d'initiatives locales .....	21
<b>2.4 L'illettrisme. La problématique du décrochage scolaire. L'école en question</b> .....	<b>22</b>
2.4.1 Identification des problématiques .....	22
2.4.1.1 Une école qui ne tient pas toutes ses promesses.....	22
2.4.1.2 L'importance décisive de la maternelle et du primaire .....	23
2.4.2 Les forces de changement.....	23
2.4.3 Quelques exemples d'initiatives locales .....	24
<b>2.5 Pauvreté et exclusion</b> .....	<b>25</b>
2.5.1 Identification des problématiques .....	25
2.5.1.1 Mécanismes et sentiments de déclassement.....	26
2.5.1.2 L'importance de la culture et du sport.....	26
2.5.2 Les forces de changement.....	27
2.5.3 Quelques exemples d'initiatives locales .....	27

<b>DEUXIEME PARTIE : PRECONISATIONS .....</b>	<b>29</b>
<b>1. Trois champs d'action prioritaires.....</b>	<b>30</b>
1.1 Etudes d'impact .....	30
1.2 Mobiliser expertises et compétences .....	31
1.3 Connaître, reconnaître et faire connaître les initiatives locales.....	31
<b>2. Modalités de mobilisation.....</b>	<b>32</b>
<b>3. Synthèse des préconisations .....</b>	<b>33</b>
<b>ANNEXE 1 Glossaire .....</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXE 2 Référence des initiatives locales .....</b>	<b>37</b>
<b>ANNEXE 3 Composition des membres de la section .....</b>	<b>38</b>

# Introduction

Le développement économique et la qualité du lien social sont étroitement interdépendants et intriqués. Pour que la dynamique économique soit préservée, il faut, outre les conditions économiques, un certain nombre de conditions d'ordre social conditionnant l'attractivité du territoire.

Le Ceser s'est autosaisie de la problématique des « Initiatives locales économiques et sociales pour le renforcement du lien social » dans le cadre d'un développement économique qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Comme le synthétise bien le Rapport FLORET<sup>i</sup> du Ceser, l'attractivité et la compétitivité d'un pays ou d'une région sont deux réalités distinctes mais qui interagissent : une perte d'attractivité peut avoir un impact lourd sur la compétitivité. Le développement économique intègre ainsi des préoccupations liées à la qualité du lien social (besoin du présent) et aux capacités futures de répondre à ses exigences. Un développement économique qui se ferait à l'encontre des valeurs de solidarité, d'égalité et de sécurité en lien avec le pacte social ne saurait être désirable. « L'attractivité est un ensemble hétérogène mesurant autant les facteurs de compétitivité économique purs (PIB marchand, richesse moyenne des individus, coûts et charges) que les facteurs sociaux subjectifs »<sup>i</sup>. Selon Michel GODET<sup>ii</sup>, « pour qu'un territoire soit attractif, il doit remplir un certain nombre de conditions : la confiance, la sécurité des biens et des personnes, la qualité des services publics, la richesse de la vie sociale et l'absence de trop fortes inégalités ».

En Ile-de-France, les contrastes sont particulièrement forts. Ils mettent en évidence de profondes inégalités masquées par une grande réussite économique, culturelle et sociale au niveau global, elle-même portée par l'héritage de la centralisation étatique. Si l'on s'en tient à ce qu'expriment les moyennes, la performance de l'Ile-de-France ne fait aucun doute. Première en France, pour ce qui concerne le Produit Intérieur Brut par habitant, le nombre de bacheliers par génération, le revenu médian déclaré au fisc, le rayonnement culturel et touristique, le nombre de brevets déposés, le nombre d'universités et centres de recherches, première en ce qui concerne la concentration de classes créatives (ingénieurs, chercheurs, formateurs, artistes, managers, chefs d'entreprise, juristes... (selon le concept élaboré par Richard FLORIDA<sup>iii</sup>), elle recèle aussi dans certains de ses territoires, de véritables zones de pauvreté, où se concentrent des taux d'échec scolaire et social impressionnants, susceptible de mettre à mal l'idéal républicain et le pacte social sur le territoire. L'Ile-de-France fait ainsi la démonstration de ce que le PIB n'est pas toujours suffisant pour garantir une qualité de vie.

Il ne faut cependant pas oublier que l'Ile-de-France « prend à son compte de lourdes charges pour le compte de la Nation avec l'accord implicite des pouvoirs politiques nationaux et régionaux... Ainsi, l'Ile-de-France accueille les étrangers auxquels elle doit fournir du travail ou des aides, des jeunes étudiants provinciaux souhaitant bénéficier d'un enseignement de qualité qui doivent

eux aussi trouver un logement et des jeunes en quête d'emploi », selon le rapport VANDEMBOOMGAERDE<sup>iv</sup>. Par ailleurs, la concentration de la pauvreté sur certains territoires masque une fluidité qui correspond à la sortie de certaines de ces populations qui parviennent à s'installer dans d'autres territoires plus avenants du fait d'une meilleure intégration professionnelle et sociale et qui sont remplacées par d'autres populations en difficultés. Ce qui n'exonère pas pour autant les responsables franciliens de la nécessité de rechercher les conditions d'amélioration de la qualité de vie dans ces zones.

### **Des initiatives locales comme compléments des politiques publiques**

Les chiffres indiquent que les politiques publiques peinent à faire régner l'égalité des chances même lorsqu'elles définissent des priorités, déploient des efforts et des financements spécifiques à l'égard de populations particulières. La situation des ZUS en est notamment une illustration sans appel : le taux de pauvreté y est trois fois plus élevé<sup>v</sup>. L'écart continue de se creuser, en matière de revenus, entre les ZUS où il y a plus de chômeurs et moins d'actifs que dans les autres quartiers. Les inégalités avec les autres zones sont parlantes.

Le Rapport « Quelle France dans 10 ans ? » (France Stratégie - 2014) alerte : « Porteurs de la valeur d'égalité, les services publics doivent aujourd'hui accepter que celle-ci n'est pas synonyme d'uniformité des organisations et des procédures et même reconnaître que l'uniformité peut être une négation de l'égalité. Pour être fidèle à ses valeurs, le service public doit donc se transformer profondément ». Cela rejoint les conclusions d'un autre rapport, celui de la préfecture de l'Ile-de-France et de la DRJCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) : « Si l'accès au droit commun doit être la règle, des actions adaptées aux personnes immigrées et aux problématiques d'intégration doivent être mises en place lorsque le droit commun s'avère insuffisant ou inexistant<sup>vi</sup> ».

Il existe une tension. Si, pour certains, une réelle égalité des chances signifie qu'il faut sortir de l'uniformité de traitement, introduire des critères plus individualisés pour prendre en compte les difficultés de certains segments de la population, pour d'autres, l'égalité réelle des chances tient parce qu'il y a égalité de traitement. L'option à retenir ainsi se situe dans la voie étroite qui se dessine entre ces deux postures et qui a pour objectif la cohésion sociale.

Des initiatives locales : à quel titre, avec quelle vocation ?

Une piste se dégage qui ferait progresser le long de la voie étroite de cette tension entre politiques globales et démarches plus contextualisées, celle des initiatives locales portées par de simples citoyens, des associations ou des entreprises en complément de celles, plus institutionnalisées, de la puissance publique (Etat, instances régionales...)

La perspective de ce rapport est celle du pragmatisme, prenant en compte la réalité des tensions et difficultés sociales, prenant acte des difficultés et de la complexité du modèle social français. Il n'est ainsi pas question de le remettre en cause mais de contribuer à le rendre plus opérationnel, plus adapté à l'évolution de notre société, en cherchant à le nourrir dans une logique de « *bottom up* ». La dimension locale offre la possibilité de saisir les enjeux à un niveau qui permet à l'action de se mettre en œuvre de façon plus efficace, plus pertinente et d'inspirer aussi les politiques plus globales, tant au niveau du développement économique que de la préservation du développement social.

De ce point de vue, le conseil de l'Europe insiste sur la nécessité de promouvoir la solidarité collective et le débat démocratique au niveau local pour une démocratie plus participative. « Il ne peut pas y avoir de cohésion sociale sans démocratie locale<sup>vii</sup> ».

### L'échelle d'intervention

Le local est compris comme ce qui relève tant de l'initiative de la Région que des Communes, des maires, des associations de différentes natures, que des actions menées au cas par cas au sein d'institutions publiques. Il permet d'associer les citoyens directement. Il intègre des actions de proximité, autorise des essais, des ajustements à court terme mais permet aussi de préparer l'avenir et d'anticiper en préparant le terrain à d'éventuelles coordinations entre initiatives locales et politiques publiques. Une grande partie des initiatives locales bénéficient de fonds publics.

*Remarques : les initiatives locales présentées dans ce rapport sont données à titre indicatif. Elles visent à illustrer des exemples de leviers d'action sans pour autant rentrer dans le détail des modalités de mise en œuvre. Pour certaines, il existe ainsi d'autres initiatives du même type que celle citées ; Elles n'en sont pas forcément moins remarquables. Par ailleurs, les initiatives citées n'ont été évaluées ni dans leur fonctionnement (viabilité budgétaire, pratiques internes, modes de financement...) ni dans leur efficacité et leur pertinence par rapport au contexte local. Elles indiquent un type d'initiatives à encourager en se basant sur des actions concrètes. Le détail ou les références de ces initiatives se trouvent en annexe de ce rapport.*

### Un travail de prospective à l'horizon 2030

L'horizon de ce rapport est celui de 2030, échéance proche au regard du choix de se situer du côté pragmatique des initiatives économiques et sociales locales susceptibles de renforcer le lien social. Si les travaux s'inscrivent dans une perspective visant à contrer des dérives préoccupantes pour le lien social à plus long terme, ils se focalisent aussi sur des actions s'organisant autour de priorités, et donc d'urgences. On s'intéresse ainsi à deux types d'action, celles à caractère critique, qui ont une efficacité immédiate dans un contexte particulier, mais qui pourrait être élargi, et celles, de plus longue portée qui réorientent des tendances.



# PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX DU LIEN SOCIAL EN ILE-DE-FRANCE

## 1. Le lien social : des définitions

### 1.1 La définition du Conseil de l'Europe

Cette notion désigne, en sociologie, l'ensemble des appartenances, des affiliations, des relations qui unissent les gens ou les groupes sociaux entre eux. Elle désigne aussi la capacité des membres de notre société à s'entendre autour d'un certain nombre de valeurs communes qui définissent la nature des relations qu'ils entretiennent entre eux.

Les diverses institutions européennes et nationales mettent en avant la nécessité d'une cohésion sociale qui fait référence à « la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres et - en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation - à gérer les différences et les divisions - et à se donner les moyens d'assurer la protection sociale à l'ensemble de ses membres. La cohésion sociale est un processus dynamique et une condition indispensable à la justice sociale, à la sécurité démocratique et au développement durable. » (Définition actualisée en juillet 2010 par le Conseil de l'Europe).

### 1.2 Le lien social : des perceptions

#### 1.2.1 Des doutes, des interrogations, des déceptions

Dans le rapport de France Stratégie « Quelle France dans dix ans ? » Les chantiers de la décennie », on peut lire : « La France aujourd'hui est à la fois incertaine de ses choix collectifs et dubitative sur les institutions qui les incarnent. Une série de dilemmes l'obsèdent, l'angoissent et souvent la paralyse. Ils ont trait au bien commun au sein d'une société plus diverse, au modèle social, à la croissance économique, à l'ouverture économique sur le monde ». Tant le désengagement de la politique publique dans certains secteurs que son insuffisante performance sont sources d'anxiété. Et aussi : « La société française se vit aujourd'hui comme plus diverse et plus fragmentée qu'elle ne l'a jamais été. Elle a d'elle-même l'image d'une collectivité divisée en une série de segments de moins en moins disposés à la solidarité mutuelle ».

Sandra HOIBIAN<sup>viii</sup> rapporte que « 80 % des Français dépeignent une cohésion sociale fragile voire inexistante. (...) Les Français restent très sensibles à la lutte contre les inégalités mais leur empathie a tendance à diminuer probablement sous l'effet d'un certain défaitisme et d'un sentiment d'impuissance dans un contexte de déficit public très prégnant ».

## **1.2.2 La cohésion sociale : une finalité**

La cohésion est le plus souvent perçue comme une nécessité pour l'avenir et comme un impératif lié aux valeurs républicaines. Comme le souligne le Rapport de France Stratégie : « Plus les membres d'une société sont culturellement divers, plus celle-ci doit veiller à la clarté des règles communes et à l'équité dans leur mise en œuvre ; [...] plus elle est disparate, plus il lui faut produire du lien social [...] Les Français sont attachés à un modèle qui leur a apporté plusieurs biens essentiels : l'école pour tous, un système de santé de qualité, une bonne couverture des risques professionnels, la garantie d'un niveau de vie acceptable pour les seniors, un filet de sécurité contre la pauvreté ». Mais ils « perçoivent ses ratés et ils sont inquiets pour son avenir [...] Bref, ils considèrent que le modèle social français fait partie de leur patrimoine et ils souhaitent le conserver, mais ils lui font reproche de ses échecs ». La France présente de ce point de vue une spécificité liée à son histoire : si le rôle de l'Etat est perçu comme garant de la cohésion sociale, l'inquiétude vient d'une moindre efficacité en la matière. D'où d'ailleurs la pertinence de la question des initiatives locales qui est au cœur de la problématique.

## **1.2.3 Les valeurs de la République comme socle commun en danger**

« Huit Français sur dix considèrent qu'une société juste doit couvrir les besoins de base de ceux qui ne peuvent pas assumer les coûts de santé, du logement, de l'éducation ou de la nourriture, et trois sur quatre sont favorables à ce que les dépenses sociales bénéficient davantage aux plus démunis. » Une des priorités est alors « de rendre effective la promesse républicaine d'égalité (...) d'accès aux biens essentiels que sont le Savoir, le logement, l'emploi, la sécurité, la Santé »<sup>ix</sup>. La notion d'égalité n'épuise pas, à elle seule la question qu'elle soulève. Elle s'est progressivement enrichie de la notion d'égalité des chances, d'égalité réelle puis de celle d'équité qui définit, à distance des lois, une certaine forme de rééquilibrage de ces chances, censées bénéficier aux plus démunis (selon la théorie de John Rawls<sup>x</sup>) dans le cadre de pratiques de « discrimination positive ». Cet ensemble sert de références dans la suite du rapport, même s'il peut y avoir débat, en raison du caractère toujours flou qui le constitue.

## **1.2.4 Différentes formes de délitement du lien social**

Tout lien social n'est pas favorable à la cohésion sociale. C'est le cas notamment du lien social lié au communautarisme qui remet en cause les valeurs communes républicaines. Quant au lien social qui s'inscrit dans l'économie souterraine et le commerce de la drogue, on rappelle ici leur illégalité. Seules les initiatives, renforçant le lien social au sens de la cohésion sociale républicaine, sont ainsi à privilégier.

## **1.3 La problématique spécifique de l'immigration en Ile-de-France**

L'Ile-de-France est particulièrement confrontée au défi de la cohésion sociale par certaines de ses spécificités parmi lesquelles la concentration de la pauvreté, de l'échec scolaire et de populations issues de l'immigration sur certains territoires.

L'Ile-de-France constitue la principale région d'installation des immigrés qui sont concentrés sur Paris, la petite couronne et le Val d'Oise. Près de 40 % de la population immigrée recensée en France vit actuellement en Ile-de-France. La pression des flux migratoires en provenance des pays du sud (Afrique du nord et Afrique subsaharienne particulièrement, et pays du Moyen-Orient) ne

peut qu'aller croissante au cours des prochaines décennies<sup>xi</sup>. L'appareil de production sera confronté à cette évolution comme le sera aussi la vie quotidienne sociale et sociétale dans la région. L'Europe est en effet une zone à démographie faiblissante et vieillissante. Et même si la fécondité des femmes françaises reste proche du seuil de remplacement des générations et supérieure à la moyenne européenne, la disparité entre les évolutions démographiques africaines, européennes et françaises à horizon 2030 va drastiquement s'accroître.

Mais la question de l'immigration est aussi fonction de perceptions, de contextes et notamment de problématiques économiques. Désirée, organisée pendant des périodes de prospérité et de croissance, l'immigration peut devenir une question angoissante en cas de crise économique. Les effets des attentats au cours des 18 derniers mois et la question omniprésente de l'afflux de migrants interrogent de façon plus prégnante les capacités de nos politiques publiques en matière d'intégration des populations : ils génèrent des formes d'inquiétudes, des peurs et des tensions qui témoignent de l'importance de se saisir de ces questions dans le cadre des valeurs républicaines de notre pays.

Dans cette perspective, les initiatives locales peuvent contribuer à vivifier le lien social et renforcer la cohésion sociale lorsqu'elles s'attachent à contrer ici et là les manques, les défaillances, les échecs et à initier des dynamiques vertueuses susceptibles d'apporter des solutions et d'inspirer les politiques publiques.

Nous nous attacherons dans les pages qui suivent à analyser à travers cinq champs distincts, les évolutions passées et tendanciennes à travers des constats et des analyses prospectives, pour mettre en évidence leurs effets sur la qualité du lien social, identifier des initiatives locales qui viennent, en complément des politiques publiques, ou en interaction avec elles, œuvrer pour restaurer ce lien, identifier également les « trous noirs » où n'interviennent ni les unes ni les autres, pour tenter ensuite des préconisations.

Le défi de notre autosaisine réside dans le fait de se tenir strictement aux articulations directes entre les enjeux de nos cinq champs et le renforcement du lien social tant pour les états des lieux et leur prospective que pour les initiatives locales et les préconisations. Comme fil directeur nous choisirons celui de la confiance que les franciliens se portent les uns aux autres et de celle qu'ils se portent à eux-mêmes.

## **2. Les problématiques de l'Ile-de-France en matière de lien social à travers cinq champs**

### **2.1 L'économie, l'emploi, l'employabilité**

#### **2.1.1 Identification des problématiques**

L'Ile-de-France produit un PIB qui représente 31 % de la richesse nationale et près de 5 % du PIB de l'Union européenne. Elle a une forte densité d'entreprises, des pôles de compétitivité de réputation internationale et représente une des plus fortes concentrations technologiques et scientifiques en Europe. C'est le 1<sup>er</sup> bassin d'emploi européen avec une main d'œuvre hautement qualifiée. Elle recèle des infrastructures de premier plan. Le taux d'activité est élevé, il est de 61,4 % et de 55,6 % en province. 88 % de la valeur ajoutée est réalisée dans le secteur tertiaire contre 76 % en province. Le taux de chômage en Ile-de-France est de 9,1 % au troisième trimestre 2015 (pour rappel, il était de 8,3 % au troisième trimestre 2005)<sup>xii</sup>.

En matière de croissance économique, l'hypothèse de travail retenue est une croissance faible dans les 15 années à venir.

Les jeunes des quartiers défavorisés cumulent des difficultés pour accéder à l'emploi, par insuffisance de qualification, manque de mobilité, mais aussi en raison de leurs origines socioculturelles, par l'effet négatif de leur quartier de résidence et leur manque d'accès au monde professionnel. Les jeunes diplômés de ces quartiers peuvent eux-mêmes se trouver confrontés à des difficultés particulières sur le marché de l'emploi liées au manque de réseaux mais aussi à l'absence de maîtrise des codes. Le taux de chômage francilien questionne ainsi la qualité du lien social dans la mesure où il recouvre des inégalités de chances qui représentent des tendances anciennes et qui perdurent.

##### **2.1.1.1 Emploi, travail, chômage et formes de socialisation**

Comparativement à la plupart des pays développés, la France, et donc la région Ile-de-France, bénéficie d'un système social qui indemnise de façon relativement favorable le fait d'être au chômage. Cependant le chômage est une perte sèche pour l'économie régionale, un manque à gagner pour l'appareil productif qui prive les administrations de ressources et qui vient grever les dépenses publiques, une souffrance psychique pour les personnes privées d'emploi et pénalisées du point de vue de la qualité de leur insertion sociale.

Le système économique de la région Ile-de-France est comme celui de la France entière et comme celui de la quasi-totalité des pays développés et émergents inséré dans ce que l'on appelle l'économie de marché avec ses avantages et ses contraintes, même si d'autres systèmes se développent, chacun aussi avec ses avantages et contraintes (économie sociale et solidaire, économie collaborative etc.). L'économie de marché est cependant de loin celle dont le poids est le plus élevé et il est fort probable qu'il en sera encore ainsi en 2030. C'est en tout cas le choix fait, au-delà des pays membres de l'OCDE, par les économies mastodontes que sont la Chine et l'Inde entre autres. A horizon 2030, la région Ile-de-France comme l'ensemble de la France et

l'ensemble des pays développés pourraient être à nouveau gravement affectés par de nouvelles turbulences liées aux spécificités de cette économie de marché.

Les témoignages des Maires des Mureaux et de Montfermeil ont montré combien le chômage était source de dégradation du lien social, et l'importance de développer l'emploi pour lutter contre ce fléau. Si la décrue du chômage ne suffira pas à elle toute seule à enrayer la détérioration du lien social que l'on observe, elle reste néanmoins un paramètre capital pour que le lien social s'améliore.

Sur ce plan, les entreprises qui sont placées en première ligne pour créer des emplois doivent être encouragées. Or deux entreprises franciliennes sur trois sont de très petites entreprises (moins de 19 salariés)<sup>xiii</sup>, exerçant principalement dans les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques. Ces entreprises sont essentielles pour créer de l'emploi mais pas suffisantes. Il est nécessaire en effet d'avoir aussi dans le tissu productif des fleurons de taille suffisante pour affronter la compétition internationale, exporter le « savoir-faire » et la qualité du travail de l'ensemble des salariés de la région, et in fine créer de la richesse.

A l'horizon 2030 des défis majeurs sont à relever. Il y a en particulier celui de la compétitivité de l'appareil productif qui englobe non seulement les coûts salariaux par unité produite dans les entreprises mais aussi les coûts collectifs. Cet impératif de la compétitivité doit d'abord pousser la puissance publique à rendre les services qu'elle fournit plus efficace est donc moins onéreux, ensuite à développer elle-même ou à aider à développer les infrastructures les plus performantes possibles pour améliorer la productivité globale des facteurs de production dans l'ensemble de la région (et du pays).

### **2.1.1.2 La question de l'adéquation des emplois et des compétences**

La formation peine à jouer son rôle d'outil de mobilité sociale et professionnelle alors que la qualification des emplois en Ile-de-France est de plus en plus exigeante. L'enjeu de l'adéquation des emplois et des compétences à la demande de travail qui émanera du système de production est un autre défi majeur. La « mondialisation » de l'économie qui met en concurrence frontale nos économies développées avec les économies des pays émergents ne peut que continuer à pousser les entreprises vers la production de biens et de services de plus haute gamme, de plus haute valeur ajoutée. Il est en effet peu probable que l'économie mondiale fasse machine arrière, ce qui ne veut pas dire que certaines tendances récentes ne peuvent pas se renverser comme la relocalisation des activités manufacturières par exemple. Pour en profiter la région se doit d'être la plus attractive possible. Par ailleurs la révolution numérique avec ce qu'il est convenu d'appeler la « digitalisation » de l'économie fait planer un risque croissant de destruction d'emplois peu qualifiés. On discerne là les besoins de formation et de qualification tout au long de la vie active qui ne vont pas manquer de se manifester. La question de l'apprentissage notamment va devenir encore plus cruciale d'autant plus que nombre de jeunes sortent du système scolaire sans qualification.

Or, si l'apprentissage tend à se développer sur le long terme, il concerne de plus en plus les niveaux élevés de diplômes. Avec un peu plus de 81 000 apprentis, l'Ile-de-France est la première région française à former en apprentissage, ce qui permet aux jeunes d'accéder au monde de l'entreprise et d'acquérir une première expérience de terrain tout en préparant un diplôme, du CAP au master pro. Mais Il faut noter une sous-représentation des apprentis dans les formations des

niveaux IV et V (les moins qualifiantes) avec 45 % des effectifs d'apprentis contre 67 % au niveau national et une sur-représentation dans les formations de niveau I (niveau Master) avec 22 % des effectifs d'apprentis contre 11 % au niveau national. Ce sont les niveaux I (bac + 5) qui se développent le plus vite avec 9 % d'augmentation des effectifs depuis 2013. Par ailleurs les modalités d'insertion dans le dispositif d'apprentissage tendent à reproduire les inégalités<sup>xiv</sup>.

Quant à la formation continue en France, on observe que les chômeurs accèdent moins souvent à la formation que les actifs en emploi et que parmi ceux-ci, la formation professionnelle concerne plus souvent les plus diplômés : 67 % des diplômés du supérieur long suivent une formation pour raisons professionnelles au cours d'une année contre 26 % seulement des non diplômés<sup>xv</sup>. Ce phénomène est accentué, en raison du plus grand nombre de diplômés, en Ile-de-France, où les 30-50 ans sont plus nombreux à suivre des formations proposées par l'employeur que les autres classes d'âge.

On doit également signaler la question, non entièrement résolue, de la mixité des emplois.

### **2.1.1.3 L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et l'Economie Collaborative et de proximité**

#### **• Economie Social et Solidaire**

En Ile-de-France, l'ESS ne pèse que peu par rapport à l'économie dite « classique » : seulement 7,2 % des employeurs et salariés, 5,1 % de la masse salariale. Elle regroupe 400 163 emplois et 31 767 établissements<sup>1</sup>.

L'ESS devrait plutôt mieux résister aux mécanismes de suppression d'emplois comparativement aux contraintes des entreprises de l'économie classique. En effet, en 5 ans, l'emploi dans l'ESS a augmenté de 3,3 % pendant que l'emploi privé régional augmentait de 1 %. Elle joue également un rôle positif dans l'insertion par l'activité économique (IAE) qui a pour objet la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, comme par exemple l'âge, l'état de santé, la précarité, formation.

Les Scops (sociétés coopératives de production) ont adopté une forme de gouvernance très particulière où les salariés (ou une partie d'entre eux) détiennent le capital, et où le dirigeant est élu par les salariés.

Les entreprises de l'ESS interviennent dans tous les domaines de l'activité humaine tout en veillant à les inscrire dans un objectif d'utilité sociale, sur un territoire. Certaines, notamment les associations, contribuent à l'embauche de personnes en difficulté. Elles ont eu à inventer des modes de participation ou utiliser des dispositifs existants pour permettre aux personnes d'évoluer, tout en restant attentives à leur équilibre financier.

---

<sup>1</sup> En juillet 2014, la loi Hamon a défini les contours de l'ESS ; elle devrait avoir pour conséquence que des entreprises actuellement dans le secteur économique choisissent de se situer dans l'ESS. Ce choix leur permettrait d'affirmer leurs valeurs et d'accéder à des avantages réservés à l'ESS. Ce phénomène est récent et n'a pas encore été recensé. Les seuls chiffres disponibles sont ceux donnés par Recherches et Solidarités, dans le périmètre d'avant la loi, mais actualisés à 2015.

### • Economie collaborative de proximité

L'impuissance ressentie par rapport à la nouvelle mondialisation économique et financière, l'affaiblissement du rôle de l'Etat Providence dans un contexte de crise économique accentuent et accélèrent un mouvement d'autonomisation de la société civile. De nouvelles formes de « débrouille » économique et sociale se développent aux marges des cadres institués et constituent un élément prospectif majeur, préfigurant de futurs modes de vie et de gestion de la pauvreté. Ces nouvelles formes se développent notamment dans les quartiers défavorisés comme dans les zones rurales et utilisent les mécanismes de coopération, mutualisation, solidarité ainsi que de respect de l'environnement. Elles confortent de nouveaux liens de particulier à particulier, tant à l'échelle du quartier que de la planète. S'y ajoute la tendance de la société numérique au *crowd sourcing* consistant à utiliser la créativité et la compétence d'un grand nombre de personnes afin de résoudre un problème spécifique.

La consommation collaborative de son côté représente un dépassement des oppositions entre achat, usage et troc, entre vendeur et acheteur. Il ne s'agit plus simplement d'acheter mais aussi de partager, de troquer, de mutualiser et de recycler.

### 2.1.2 Les forces de changement

Les analyses prospectives mettent en évidence un certain nombre de tendances susceptibles d'interroger les constats et les initiatives existantes en matière d'emplois, employabilité. Plusieurs points s'imposent :

- un renforcement des problématiques de l'adéquation des formations scolaires et des comportements des jeunes aux prérequis des employeurs ;
- une augmentation du nombre d'actifs en raison notamment de l'allongement de la longévité et de la propension de certains seniors à maintenir une activité professionnelle ; le développement d'emplois considérés comme non traditionnels, sous formes de pluri-activité, « les *slashers* », d'emplois liés à « l'ubérisation » et à temps partiels, qui peuvent être choisis, pour améliorer l'articulation entre vie privée et vie professionnelle. Ces éléments, si la croissance ne marque pas une accélération significative, risquent de conduire à une concurrence renforcée sur le marché du travail ;
- une accélération de l'automatisation des activités industrielles et de services qui fera chuter le nombre d'emplois, mais une demande grandissante de besoins en économie du *care* ;
- une accélération des pratiques d'économie collaborative de proximité permise grâce aux *Fab Lab* et à l'impression 3D qui impacteront également le développement des *start up* ;
- quant aux effets de la mondialisation, ils sont difficiles à saisir en raison de processus de va et vient entre les délocalisations et les relocalisations. Toutefois la tendance à l'augmentation des migrations internationales est confirmée ainsi que l'impact du développement des pays émergents sur la concurrence mondiale.

### 2.1.3 Quelques exemples d'initiatives locales

En termes d'accès à la formation professionnelle et à l'emploi, les constats établissent la présence de facteurs qui jouent de façon discriminante sans lien direct avec le mérite. L'accès au marché du travail n'est pas aussi équitable qu'il pourrait l'être selon les principes républicains de la France.

S'impose l'idée qu'il manque, dans certains cas, des médiations sociales pour accompagner ces accès. Les initiatives locales y contribuent et proposent des solutions en termes d'accompagnement, de sensibilisation, de soutien, et de constitution de réseaux permettant :

- le désenclavement de certaines catégories sociales piégés par des handicaps sociaux de différentes natures et pénalisés en termes de savoir-être, de relations et plus généralement du regard porté sur elles ;
- l'élargissement de l'éventail des possibles pour ceux qui sont le plus éloignés des conditions « normales » de formation, recrutement et carrières ;
- la préservation du lien social quand les formes d'emplois s'éloignent des logiques collectives.

Plusieurs actions ont ainsi pu être identifiées afin de :

- familiariser les jeunes avec le travail ;
- favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des catégories défavorisées ;
- favoriser la création d'entreprises, promouvoir l'économie locale, et valoriser l'esprit d'initiative des jeunes créateurs, en particulier dans les "quartiers" ;
- maintenir le lien social des travailleurs indépendants, via des espaces de « co-working ».

- La Mairie des Mureaux propose à chaque jeune de la commune de travailler pendant 15 jours au sein de l'équipe municipale. L'idée est de retisser le lien (ou d'en éviter la rupture) entre les jeunes de la ville et le monde du travail, qui souvent se caractérise par une longue période de chômage avant même d'avoir eu un premier contrat.
- Simplon.co, propose des formations gratuites et intensives pour apprendre à créer des sites web et des applications « mobile », et en faire son métier. La formation s'adresse prioritairement aux jeunes de moins de 25 ans, non diplômés ou peu diplômés, issus des quartiers populaires et des milieux ruraux, mais également aux demandeurs d'emploi, allocataires des minima sociaux et aux seniors en reconversion, ainsi qu'aux femmes et personnes en situation de handicap. Les formations Simplon.co sont gratuites et qualifiantes.
- La fondation RATP accorde des bourses à des étudiants talentueux issus de milieux modestes, pour accéder à des études longues ou à des filières d'excellence. Cette aide est complétée par un accompagnement collectif ou par le soutien de mentors, des cadres du groupe RATP volontaires.
- L'association Créo organise depuis plusieurs années un concours de l'entrepreneuriat en Île-de-France : "Révélateur de talents".
- PLANET ADAM intervient dans le cadre du programme "Entreprendre en banlieue". L'association accompagne tout public souhaitant créer son activité quel que soit la forme juridique. Elle participe à l'élaboration du business plan en collaboration avec le porteur de projet et assure le suivi post-crétation.
- Création de Cantines de « co-working », où des travailleurs de structures indépendantes les unes des autres partagent un espace physique commun.
- Autres exemples d'initiatives (cf annexe...) : ADECO Entreprises, Cuisine Mode d'emploi, GRDF, FAPE GDF-SUEZ.



## 2.2 Vieillesse et santé

### 2.2.1 Identification des problématiques

La croissance de la population francilienne sera une croissance de la population âgée : en 2007, 1,9 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivent en Ile-de-France, soit 17 % de la population régionale. Elles pourraient être 2,5 millions en 2020, si l'espérance de vie poursuit sa croissance actuelle et si les comportements migratoires observés entre 2000 et 2008 demeurent inchangés. Selon l'estimation de l'ARS et de l'IAU<sup>xvi</sup> en 2030, il y aurait 985 000 personnes de 75 ans et plus, soit une augmentation de 30 % entre 2011 et 2030, et plus précisément une augmentation de 40 % pour les départements de grande couronne et de 22 % pour Paris et la petite couronne. On observe déjà que la jeunesse de la population en grande couronne s'amenuise. Cette tendance s'inscrit dans le cadre d'un vieillissement général en France, lié à l'arrivée aux âges élevés (80 ans et plus) des premiers baby-boomers. Même si la population de l'Ile-de-France est moins touchée par ce vieillissement que les autres régions, des problèmes vont se poser.

#### 2.2.1.1 Une des premières préoccupations concerne l'état de dépendance

La dépendance touche la qualité du lien social au sein des différentes formes d'accompagnement parmi lesquelles l'activité du « care » (soins à la personne). On doit en effet se demander si une société qui ne se donne pas les moyens d'une prise en charge de qualité de vie des anciens quand ils sont dépendants et qui délègue ces responsabilités sur leurs proches, ne s'éloigne pas des valeurs de solidarité, égalité et fraternité républicaines qui sont celles de la France.

Ce vieillissement important de la population entraînerait une augmentation du nombre de Franciliens de plus de 60 ans potentiellement dépendants. D'ici 2020, 48 000 Franciliens supplémentaires seraient alors concernés par la dépendance (+30,6 %). Sur dix Franciliens dépendants de 75 ans ou plus, seuls quatre résideraient en institution car les personnes demeureraient plus longtemps au domicile et entreraient en institution plus tardivement, en cas de dépendance « lourde ». Même dans le cas des personnes dépendantes âgées de 90 ans ou plus, c'est la vie au domicile qui se développerait le plus. Le nombre de personnes dépendantes, âgées de 75 ans ou plus, restant à domicile, progresserait de 10 % à Paris, de 55 % en petite couronne et de 92 % en grande couronne. Cette orientation mériterait d'être questionnée, car le maintien à domicile est coûteux, fait courir des risques de maltraitance aussi importants qu'en EHPAD et peut imposer aux seniors un véritable isolement diurne. Par ailleurs, un réel problème réside dans la faible reconnaissance professionnelle dont souffrent les aides-soignants, qu'ils soient en institution ou travaillent aux domiciles des personnes âgées dépendantes.

Il faut aussi prendre en compte le risque de dépendance artificielle pour les personnes âgées mais en état physique et mentale préservé. La population âgée de Paris diminue alors que sa croissance se concentre sur la grande couronne (accession à la propriété de maisons individuelles, modèle moderne et périurbain de la vie des seniors). Le piège de la dépendance automobile tend à se refermer le jour où ces seniors modernes coincés dans les communes « grisonnantes » où ils s'installent de plus en plus, ne peuvent plus conduire. La situation peut être plus critique encore dans les zones rurales. Il faut donc intégrer la nécessité de la facilité de déplacements (accès aux transports et aux équipements de toutes natures) comme de l'accès à l'internet qui est un moyen de se relier aux proches, à la société ou aux organismes publics.

### **2.2.1.2 Une problématique : combattre l'âgisme**

De façon plus générale, il faut combattre la diffusion d'une idéologie qui dévalorise les anciens et favoriser un renforcement de leur place et de leur rôle dans la cité. L'âgisme, au même titre que le racisme et le sexisme, est un problème majeur<sup>xvii</sup>.

L'obsolescence programmée des objets et des outils contribue à disqualifier tout ce qui a une connotation d'ancienneté. La société toute entière est soumise à un principe d'accélération du temps qui contribue à une dévalorisation de fait de ceux qui détiennent de l'expérience et pourraient la transmettre. L'expérience, loin d'être considérée comme une richesse nécessaire, peut apparaître comme une notion désuète et inadaptée dans notre monde qui se transforme en permanence. Par ailleurs, les personnes âgées sont souvent considérées par l'opinion publique comme faisant partie d'une génération qui a largement profité de la croissance des Trente Glorieuses et l'Etat Providence et qui pèse désormais sur la société par des besoins en soins de santé extrêmement coûteux.

Les personnes âgées sont nombreuses à souhaiter une plus forte mixité des âges dans les lieux de vie. Recréer les conditions d'une confiance en l'importance de ce que les anciens ont à transmettre, de leur légitimité dans la cité, pourrait être un objectif qui permettrait de justifier et d'améliorer la réinsertion sociale des anciens. En d'autres termes, il s'agirait de remettre les anciens dans le circuit de l'échange au-delà des actions portées par les associations caritatives dont les personnes âgées font l'objet.

### **2.2.2 Les forces de changement**

Deux tendances semblent s'affirmer :

- une première qui tendrait à une diminution de l'isolement des personnes âgées grâce notamment à leur plus forte capacité à maîtriser internet qui leur permet de recourir aux plateformes numériques et de trouver des solutions pour leurs déplacements, qui leur permet également de garder le contact avec leur entourage et notamment leurs petits-enfants via Facebook, Skype, etc. ;

- une deuxième qui irait par contre dans le sens d'une paupérisation des anciens. La tendance est à la « dé-patrimonialisation ». On sortirait ainsi d'une période de près de cinquante ans où les plus âgés avaient un pouvoir d'achat leur permettant des vacances, des voyages et une consommation conséquente, leur permettant également d'aider leurs descendants et de faire des donations.

Le nombre de cohabitations entre personnes âgées iraient s'accroissant, y compris celles de couples divorcés. Cette tendance entraîne des charges grandissantes pour les descendants qui auraient à prendre plus souvent en charge leurs parents, en même temps qu'ils élèvent leurs propres enfants.

On peut déduire de ces deux tendances majeures un risque de détérioration des relations intergénérationnelles. Si les anciens doivent renoncer progressivement à leur rôle de soutien financier des descendants, leur place et légitimité dans la société peut en pâtir d'autant plus qu'ils sont considérés comme ayant largement bénéficié des Trente Glorieuses. L'âgisme pourrait se renforcer.

## 2.2.3 Quelques exemples d'initiatives locales

Plusieurs types d'initiatives ont pu être identifiés. Trois grands axes d'intervention ont été retenus.

### • Initiatives qui favorisent la revalorisation de la place des anciens et de leur image

Il s'agit, par exemple, d'initiatives encourageant la transmission des savoirs et expériences que cela soit dans le domaine de la culture, de la citoyenneté, du culinaire ou de l'historique...

Plusieurs communes se sont également engagées dans un travail de valorisation sur la Mémoire et les racines des quartiers et des gens qui y habitent.

### • Initiatives visant à lutter contre l'isolement

- Faciliter l'accès au service public tant dans les zones urbaines sensibles que rurales. Par exemple : bureau de poste, point poste ou maison de services au public dans les zones rurales.

- 63 cantines pour personnes âgées, et un centre d'accueil de jour par arrondissement (comportant notamment un lieu de lecture) ont été créées afin de faciliter les échanges des personnes seules.

- Combattre la solitude et maintenir pour les années à venir le lien social par des services publics à l'aide d'acteurs formés, équipés (smartphone...) en qui les personnes auraient confiance comme par exemple le nouveau rôle du facteur. Ces personnes assureraient une présence physique, régulière en fonction des besoins. Par exemple dans les domaines de surveillance, de livraison à domicile de repas, de médicaments.

### • Initiatives favorisant les liens intergénérationnels

- Dans plusieurs départements franciliens, des structures publiques prennent en charge, dans un même lieu, leurs prérogatives en matière de gestion de la petite enfance d'une part, et des personnes âgées d'autre part. Ils constituent ainsi des « équipements intergénérationnels ».

- Plusieurs initiatives favorisent les solidarités intergénérationnelles, via le développement du soutien scolaire par des retraités ou la mise en œuvre de colocation étudiants/retraités.

Pour compenser le manque de réseaux des plus jeunes. Les plus âgées pourraient également servir de caution, de recommandation et de médiateurs dans le cadre de l'insertion professionnelle des plus jeunes. On pourrait imaginer dans les quartiers défavorisés des comités de sages avec un rôle de conseil et d'initiateurs de possibilités, de premières rencontres.

▪ La Fondation Agir Pour l'Emploi GDF-SUEZ contribue à l'insertion professionnelle et au retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées ou en situation d'exclusion. Les ressources de la Fondations sont constituées de dons des salariés et retraités des sociétés du groupe.

▪ Projet « Monalisa » : MONALISA rassemble depuis 2014 ceux qui font cause commune contre l'isolement social des personnes âgées à travers un partenariat inédit entre la société civile et la puissance publique : associations, collectivités, caisses de retraite...

## 2.3 Cadre de vie, logement, insécurité et environnement

### 2.3.1 Identification des problématiques

Si la région est démographiquement dynamique, des problèmes réels la rendent moins attractive. Le manque de logements, la concentration géographique des nuisances ou difficultés, la dégradation de l'environnement et de l'habitat sont des facteurs qui pèsent sur l'attractivité de la Région.

Huit Franciliens sur dix se disent prêts à quitter l'Ile-de-France. Par ailleurs un processus de « ghettoïsation » conduit à un risque réel de mise en cause de la qualité de la cohésion sociale<sup>xviii</sup>.

#### 2.3.1.1 La question du logement est particulièrement problématique

Le parc social est saturé avec 428 000 ménages francilien en attente d'un logement au cours des 12 derniers mois<sup>xix</sup>. De plus le parc social et le parc d'hébergement sont fortement concentrés (5 % des communes franciliennes concentrent à elles seules près de 50 % des logements sociaux franciliens)<sup>xx</sup>. Les prix d'achat et les loyers du parc privé en zone dense deviennent inabornables y compris pour les ménages à revenus moyens. On assiste à une hausse du pourcentage de jeunes qui vivent chez leurs parents entre 20 et 30 ans, surtout dans le parc social ce qui n'est pas sans poser de réels problèmes d'insertion sociale. Les déséquilibres entre zones d'habitat et pôles d'emplois perdurent.

#### 2.3.1.2 Des incertitudes institutionnelles

« La loi MAPTAM crée une métropole avec des leviers d'action puissants réunis en une seule structure qui se voit conférer aussi bien un rôle planificateur qu'opérationnel dans les domaines de l'aménagement de l'espace, de l'habitat, de l'hébergement et de la ville et qui devra assurer une association étroite de la société civile et des habitants ». L'émergence de la MGP (Métropole du Grand Paris) soulève nombre d'interrogations, notamment en matière d'articulation avec les autres politiques publiques et fera bouger les lignes de financement du logement social. Le risque existe d'une période blanche de la construction plus ou moins longue du fait de l'annonce et de la mise en place de la MGP et du bouleversement institutionnel actuel. Une période de bouleversement institutionnel s'ouvre à l'heure même où l'Ile-de-France traverse une grave crise du logement.

#### 2.3.1.3 La paupérisation de certains territoires : le difficile objectif de mixité sociale

Le premier ministre Manuel Valls a déclaré que « les ménages pauvres ne devraient plus se voir attribuer un logement dans les 1500 quartiers classés en politique de la ville pour ne pas concentrer les difficultés sur ces quartiers ». La Présidente de la Région Ile-de-France Valérie Pécresse a également fait adopter, en décembre 2015, une délibération par le Conseil régional mettant fin au financement des logements sociaux pour les ménages plus modestes (PLAI, dit logements « très sociaux ») dans les communes qui ont déjà 30 % de logements PLAI et PLUS (logements sociaux pour les classes moyennes modestes). Le succès de cette politique tiendra à la capacité des pouvoirs publics à créer des logements sociaux accessibles aux plus démunis en dehors des territoires relégués.

Or, les politiques publiques en l'état ne sont pas performantes. La loi sur la solidarité et le renouvellement urbain exige un minimum de 25 % de logements sociaux dans chaque commune. Les trois communes les plus aisées ont créé sur les dix dernières années 36 300 logements

sociaux soit 35 % de plus de ce qu'ils avaient avant. Mais leur parc social reste très marginal soit 4,3 % des résidences principales, très loin des 25 % espérés d'ici 2030.

Il semble qu'il y ait des seuils à privilégier au-delà desquels on risque les méfaits d'une trop forte concentration de populations défavorisées (les pauvres sont envoyés dans les villes les plus pauvres) et en deçà desquels, on risque l'isolement des catégories les plus défavorisées, dans les villes les plus riches. Les explosions récurrentes de quelques-uns de ces « ghettos » portées par un sentiment d'injustices expriment les failles de la cohésion sociale.

#### 2.3.1.4 Restaurer l'action et la confiance par le participatif

En France, la prise de conscience d'une urgence à se préoccuper du risque de pollution et de l'hygiène publique sur un socle territorial, essentiellement urbain est récente. Elle pousse à réduire les inégalités environnementales dans un cadre de démocratie participative, débouchant sur une politique de prévention, réparation et de responsabilité environnementale. Certaines catégories de la population sont plus que d'autres exposées au risque industriel, aux polluants dans l'habitat.

Se réapproprié l'espace, pour le pacifier, le réhabiliter, le protéger, le rendre plus attractif et plus vivable permet aux habitants de retrouver du pouvoir d'agir. La démocratie participative recrée le capital de confiance indispensable pour co-construire des solutions locales en matière de sécurité, de lutte contre la dégradation de l'habitat et de l'environnement, ainsi que pour revaloriser l'image du territoire. Elle ne doit cependant pas pour autant se substituer à la démocratie représentative fondement du pacte républicain, en dérogeant au principe de subsidiarité. Mais des pratiques telles que les jardins partagés, la prise en charge citoyenne d'événements culturels, la mobilisation des mères de famille autour de projets collectifs en lien avec l'école, des dispositifs participatifs tels que les tables de quartiers contribuent à créer un autre rapport au quartier, en complément des politiques publiques tout en bénéficiant de leur aide. Les « anciens » y trouvent une place et un rôle non négligeable.

#### 2.3.1.5 L'insécurité réelle et perçue

Si l'on prend en compte le type de violences regroupé sous l'appellation " atteintes volontaires à l'intégrité physique, la Seine-Saint-Denis, arrive en tête de France avec un pic de plus de 28 violences aux personnes pour 1 000 habitants à Saint-Denis (contre 11,2 en moyenne nationale). Les violences physiques crapuleuses (vols avec violences) culminent en Ile-de-France et dans le Sud-Est. Un habitant de Saint-Denis a 89 fois plus de chances d'être victime d'une violence physique crapuleuse que celui de Guilhaumand-Granges (Ardèche)<sup>xx</sup>.

Tout aussi inquiétant, même en cas de stabilité des chiffres, le sentiment d'insécurité augmente (ONDRP 2012). En règle générale, les habitants des ZUS se déclarent deux fois plus en insécurité que ceux vivant dans un autre quartier de la même agglomération, soit 25 % contre 14 %. Il y a là un phénomène préoccupant qui pèse sur l'Ile-de-France et notamment certaines de ses banlieues, où se cumulent pauvreté, chômage, délinquance.

S'y ajoutent les effets des attentats terroristes du 5 janvier et du 13 novembre 2015. L'état d'urgence et les mises en garde faites par le gouvernement maintiennent un état d'inquiétude qui affecte les modes de vie ainsi que l'économie des loisirs et du tourisme.

### 2.3.2 Les forces de changement

Les tendances à venir dessinent une aggravation des problématiques déjà observables, en matière de surdensité pour certaines zones et sous densités pour d'autres. Elles soulignent d'autre part le développement des formes déjà émergentes d'échanges horizontaux.

- D'un côté, des altérations en termes environnementaux et sociaux, qui pèseront sur la qualité du lien social. Dans les zones urbaines de forte densité, l'augmentation des nuisances sonores, de la pollution, des embouteillages, la hausse constante des prix du foncier accompagneront la croissance de l'anonymat, du nombre des sans domicile fixe, et pour certains, notamment les plus âgés, un sentiment grandissant d'insécurité, la peur des autres, une moindre utilisation des équipements et infrastructures. On observera de manière générale une plus forte vulnérabilité aux catastrophes naturelles.

- De l'autre, l'économie du partage, *le Sharing*, les pratiques dites citoyennes devraient introduire des liens plus horizontaux susceptibles de contrecarrer les tendances évoquées précédemment. On assistera au développement de modalités de « prise en charge par le bas » : cogestion, voisins vigilants, partages entre particuliers (échange de temps, maisons, voitures) payant et non payant se développeront comme des solutions à l'individualisation, l'isolement et la vulnérabilité.

### 2.3.3 Quelques exemples d'initiatives locales

Plusieurs initiatives ont vu le jour en Ile-de-France afin de favoriser la réduction des déchets et de lutter contre l'hyperconsommation, en sensibilisant le public au réemploi et à la valorisation des objets de seconde main. Elles emploient souvent des salariés en insertion et accueillent des volontaires en service civique. Elles ont parfois mis en place des boutiques associatives et solidaires de réemploi et de recyclage. Dans ces boutiques, les objets sont collectés par apport volontaire auprès des habitants du quartier et sont revendus à petits prix. Les objets collectés qui ne sont pas en bon état sont orientés vers des filières de recyclage ou revalorisés de façon artistique, notamment par la création textile. Ces boutiques sont des lieux créateurs de lien social et de sensibilisation à la protection de l'environnement. La plupart de ces initiatives se caractérisent par leur dimension participative qu'il s'agisse du registre écologiste, économique, sécuritaire ou social.

De nombreuses villes franciliennes ont également initié ou accompagné le renforcement des liens de voisinage :

- la ville de Montfermeil a favorisé un réseau d'habitants référents dans les différents quartiers de la ville qui joue à la fois un rôle d'alerte et de responsabilisation du voisinage ;

- la ville de Mureaux a de son côté mis en place un dispositif pour les jeunes en détention : signature d'un contrat de travail avant la sortie de prison, rendez-

vous réguliers avec le Maire après la sortie...Elle a également mis en place plusieurs dispositifs d'accompagnement des jeunes de la ville. Notamment des Partenariats avec des entreprises pour financer les études de jeunes intégrant des établissements prestigieux (Ingénieur, école Boule...). En contrepartie, ils se doivent, pendant un mois en été, d'encadrer d'autres jeunes du quartier.

▪ « Ma ressourcerie », boutique associative de réemploi et de recyclage située dans le 13e arrondissement de Paris, s'installe dans un local de 270m2. En 2014, l'association a collecté environ 40 tonnes d'objets.

▪ « Voisins Malins » vont au contact de l'ensemble des habitants de leur quartier dans le cadre de missions, essentiellement en porte-à-porte. Ils interviennent sur des sujets variés, allant de l'habitat à la précarité énergétique, sur différents types de missions : recenser les pratiques et attentes des habitants, leur apporter une information ou les former pour adapter leurs pratiques, etc.

▪ Dans le cadre de la nouvelle politique de la ville du gouvernement, Roissy-en-Brie va mettre en place un conseil citoyen, composé de 50 % d'habitants et 50 % de représentants d'associations, après tirage au sort des candidats.

▪ La ville de Strasbourg a mis à la disposition de collectifs citoyens des terrains afin qu'ils puissent mettre en œuvre des projets d'habitats participatifs.

De nombreuses autres initiatives se développent actuellement, notamment dans le domaine de l'environnement, pour lesquelles le renforcement du lien social est intrinsèque à leurs finalités. Il existe ainsi des démarches pour l'utilisation collective de l'espace commun et la réappropriation de son espace de vie, des conseils de résidents, des projets de jardins partagés, des opérations de sensibilisation aux problématiques d'environnement et aux gestes vertueux.

## 2.4 L'illettrisme. La problématique du décrochage scolaire. L'école en question

### 2.4.1 Identification des problématiques

Dans une société où le numérique s'impose et met de plus en plus les individus en situation de « consomm'acteurs », l'insertion des personnes illettrées devient de plus en plus problématique. Selon l'Insee, un million de Franciliens rencontreraient des difficultés importantes à l'écrit soit 13 % de la population<sup>xxi</sup>. On notera cependant qu'en Ile-de-France, leur nombre est moindre que celui des villes de plus de cent mille habitants de Province (respectivement de 5 % et de 9 %).

Dans le cadre francilien d'une désindustrialisation, d'une baisse des emplois non qualifiés, dans un monde du travail très concurrentiel, la question du décrochage scolaire risque de son côté d'amplifier des problèmes d'insertion professionnelle et sociale. Dans cette partie on s'intéressera essentiellement aux difficultés du système scolaire et de son aptitude à permettre aux jeunes de s'insérer convenablement dans une société de plus en plus exigeante quant aux prérequis dans le monde du travail comme celui de la consommation et des loisirs.

#### 2.4.1.1 Une école qui ne tient pas toutes ses promesses

Le système scolaire français est mis en question dans sa capacité à promouvoir l'égalité des chances et des formations adéquates préservant l'avenir. L'Ile-de-France se trouve au premier plan des défis. Malgré des moyens financiers et humains plus importants que la moyenne de l'OCDE, les résultats du système d'enseignement français sont inférieurs à cette moyenne et les performances des élèves en baisse. L'école peine à combattre la reproduction des inégalités et les élèves issus d'un milieu défavorisé ont moins de chances de réussir aujourd'hui qu'en 2003. En 2013-2014, 8,5 % des 18-24 ans ont quitté le système scolaire sans diplôme, soit environ 100 000 jeunes par an<sup>xxii</sup>.

Les populations les plus fragiles socialement sont souvent regroupées sur les mêmes territoires et dans les mêmes écoles. 10 % des collèges au niveau national concentrent 40 % des élèves immigrés ou de parents immigrés. L'échec scolaire est élevé dans ces quartiers, pourtant cibles de la politique de la ville. La faiblesse de la mixité sociale dans les zones urbaines sensibles peut faire courir le risque d'une école à deux vitesses allant à l'encontre de l'idéal républicain.

Certains enfants en difficulté évoquent parfois un sentiment de discrimination, celui de n'avoir pas leur place, du moins pas au même titre que les autres, dans l'école ; ils peuvent alors perdre confiance en cette institution, d'où des processus de décrochage qu'il est ensuite difficile de contrer. De nombreuses initiatives d'innovations pédagogiques montrent qu'il y a pleine conscience désormais de la nécessité, au nom de l'égalité des chances, d'encadrer plus spécifiquement les enfants en fonction de leur avancée.

#### 2.4.1.2 L'importance décisive de la maternelle et du primaire

Le dispositif « Agir pour l'école » a mis en évidence l'importance décisive du Primaire. 90 % des enfants qui ne savent pas lire en 6ème étaient déjà en grande difficulté dès la grande section de maternelle. « Une fois cette marche ratée, l'échec scolaire s'installe durablement. L'apprentissage de la lecture peut se transformer en outil d'exclusion : les enfants ayant des difficultés à apprendre à lire et à écrire étant deux fois plus nombreux dans les milieux défavorisés<sup>xxiii</sup>. »

Selon la note de l'Institut Montaigne, l'école primaire est le maillon faible du système scolaire et c'est donc là qu'il faut intervenir. « La lutte contre l'échec scolaire passe par une action prioritaire et renforcée sur l'enfance et la petite enfance. Le taux d'échec à l'école primaire est un problème fondamental pour la cohésion sociale de notre pays comme pour sa compétitivité. Notre système scolaire est responsable dès l'école primaire, de la reproduction des inégalités de fortune et de naissance - dans les destins scolaires et sociaux depuis plusieurs dizaines d'années ». Le rapport de France Stratégie insiste de même sur l'importance de la toute petite enfance pour l'acquisition des fondamentaux, sur la nécessité d'investir dans la socialisation et l'accueil du jeune enfant. Il faut, prévient-il, investir aussi en quantité et qualité sur le primaire. « Dans les années 2000, des pays comme l'Allemagne, la Pologne et le Portugal ont rattrapé leur retard éducatif en axant leurs réformes justement sur les élèves en échec scolaire ou issus des milieux défavorisés<sup>xxi</sup>. »

Mais ce même rapport prend acte du fait que « l'éducation ne saurait être envisagée uniquement sous l'angle scolaire. L'école ne peut lutter seule et réussir contre la ségrégation sociale, urbaine et culturelle. D'autres acteurs jouent un rôle : les services du ministère de la jeunesse et des sports, les collectivités territoriales, les associations d'éducation populaire, les parents regroupés en associations ou non, les centres sociaux et maisons de quartiers. »

Pour diminuer le nombre d'élèves quittant le système éducatif sans diplôme, ou avec de graves lacunes en matière de lecture et d'écriture, il faut, toujours selon ce rapport, « introduire plus de souplesse dans le fonctionnement du service public [...] permettre une meilleure adaptation des moyens et des méthodes aux spécificités du terrain. ». Ce dernier constat ne fait que conforter l'importance de s'appuyer sur les initiatives locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

#### 2.4.2 Les forces de changement

Trois tendances de fond irriguent ces questions.

La première identifie l'avènement d'une société basée sur la connaissance, *knowledge based society*, où les aptitudes sont plus importantes que les savoirs qui se retrouvent rapidement frappés d'obsolescence. La polyvalence prime sur la spécialisation, quand il s'agit de tirer parti des « *open access* », des « *open source* » (libre accès). Elle renouvelle la problématique de l'apprentissage.

La deuxième concerne l'émergence d'une génération dotée d'un rapport particulier à l'informatique et au digital. Issue des années 90, cette *Alien Gen*, « les enfants du numérique », se caractérise par un état d'esprit plus ouvert à la nouveauté, aux nouvelles formes d'emplois et de consommation. Elle est moins encline à supporter l'autorité, moins capable de concentrer son attention et d'apprendre par cœur. De ce fait, elle se sent peu à l'aise dans les structures éducatives traditionnelles. Compte tenu de la société de connaissances où se développent, l'auto-entrepreneuriat, les start-ups, le décrochage scolaire peut ne pas être aussi négatif. Mais ne



faudrait-il pas que l'institution scolaire s'adapte à cette génération à l'instar des écoles alternatives spécialisées dans la digitalisation qui les forment au codage par exemple. ?

La troisième met en relation les phénomènes d'immigration et d'illettrisme. Une bonne partie des personnes en situation d'illettrisme sont d'origine étrangère, et l'on observe un lien entre échec scolaire et immigration chez les primo arrivants. S'organisent des solidarités actives sous différentes formes qu'il s'agirait d'identifier et soutenir.

### 2.4.3 Quelques exemples d'initiatives locales

Deux principaux registres d'interventions ont été identifiés dans ces champs de l'illettrisme et du décrochage scolaire, en matière d'initiatives locales :

- **Les dispositifs d'aide à la réussite professionnelle via l'égalisation des chances**

Les Cordées de la réussite constituent le cadre institutionnel, dans lequel s'inscrivent et se développent les partenariats entre les établissements de l'enseignement supérieur et des établissements scolaires, afin de promouvoir l'égalité des chances et la réussite des jeunes face à l'entrée dans l'enseignement supérieur. L'expression « Cordées de la réussite » désigne un réseau de solidarité destiné à la réussite, établi entre un établissement d'enseignement supérieur (une université, une grande école), un ou plusieurs lycées à classes préparatoires, et des lycées ou collèges « sources ». Ce partenariat entre différents établissements d'enseignement a pour objectifs :

- d'aider les élèves à s'engager dans la voie d'études longues après le baccalauréat ;
- de contribuer à lever les barrières, notamment psychologiques et culturelles, qui pourraient empêcher une poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur ;

- de créer un engouement pour un parcours d'enseignement supérieur, et une motivation pour la poursuite d'études, en particulier des élèves issus de milieu modeste ;

- d'aller au-delà des représentations que se font les élèves, les familles, les enseignants, et lutter contre le déterminisme social.

Passeport Avenir accompagne, avec les entreprises et les établissements scolaires, les jeunes des milieux populaires dans leur réussite scolaire et professionnelle, afin de favoriser l'émergence d'une génération de leaders d'entreprises différents. En retour, les « différents leaders » se réinvestissent pour redonner confiance à leurs cadets, en l'école et en leur avenir, et pour lutter, au cœur des entreprises, contre les stéréotypes et les discriminations.

- **Les actions de recherche sur une amélioration de la pédagogie.**

Une expérimentation a par exemple été menée sur l'apprentissage à l'école primaire. En se basant sur la mise en œuvre de nouvelles méthodes d'apprentissage, il s'agit de comparer des cohortes

- Mozaïk RH est, en France, le premier cabinet de recrutement et de conseil en ressources humaines spécialisé dans la promotion de la diversité. Depuis sa création en 2007, il crée la rencontre entre les besoins de recrutement des entreprises et les jeunes diplômés des territoires moins privilégiés.

- L'initiative « Agir pour l'école » a pour objet de diffuser à une échelle significative des pratiques pédagogiques alternatives pour réduire l'échec scolaire précoce. Soutenu par l'Institut Montaigne, cette initiative a démarré en 2011 avec 200 classes de grande section de maternelle réparties dans six académies, principalement en Zones éducatives prioritaires (ZEP).

- Le ROLL (Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture) est l'un des dispositifs du Centre International de Formation à Distance des Maîtres (CIFODEM). Ce centre de recherche action a été créé en janvier 2010 à l'université Paris Descartes sur décision de la ministre de l'enseignement supérieur.

suivies jusqu'au CE1, avec une « cohorte témoin » pour pouvoir comparer les résultats de façon rigoureuse et scientifique. Il a alors été évalué l'apport de ces techniques pédagogiques et leur caractère reproductible à grande échelle.

D'autres initiatives portant sur l'apprentissage de la lecture, s'appuient par exemple, sur un dispositif en ligne permettant aux professeurs des écoles d'évaluer rapidement la nature des difficultés de leurs élèves, de disposer d'un ensemble de propositions pédagogiques (activités d'entraînement méthodique et mise en contexte culturel de l'écrit), et d'avoir accès à un parcours de formation continue appropriés.

Enfin, et dans une approche plus globale de l'éducation, des initiatives offrent un accompagnement à la parentalité pour des publics en difficultés. La ville des Mureaux a ainsi mis en place une initiative visant à accompagner les parents dans leurs rôles d'éducation et en les impliquant dans la vie scolaire de leurs enfants. Cela se traduit notamment par la signature d'une « contrat » entre l'enfant, les parents et le corps enseignant sur les devoirs et obligations de chacun.

## 2.5 Pauvreté et exclusion

### 2.5.1 Identification des problématiques

La définition standard de la pauvreté retenue par le Conseil de l'Europe, en 1984, est la suivante : « sont pauvres les personnes dont les ressources matérielles, culturelles ou sociales sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat membre où elles vivent. ». La mesure de la pauvreté est ainsi une mesure des inégalités car elle est relative à un niveau de vie, à un mode de vie donné.

Sur les 6 départements de la France où le taux de pauvreté est le plus faible, 4 sont en Ile-de-France. Mais on observe aussi une concentration de la pauvreté sur certains territoires. La Seine Saint Denis est notamment le département français où la pauvreté est la plus élevée. On estime qu'en Ile-de-France un million de ménages soit 20 % des ménages franciliens vivent en dessous du seuil de pauvreté (établi à 1100 euros par mois en 2012) et parmi eux 350 000 familles disposent de moins de 214 euros par mois pour vivre, réduction faite de leur frais de logement. Cette situation est particulièrement prégnante en Ile-de-France en raison du coût des loyers et de l'insuffisance du parc de logements sociaux par rapport à la demande.

Le taux de pauvreté (niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie de la population) est pour les 0-19ans de 34 % dans le 93, (19,5 % en Ile-de-France et 20,5 % en France) ; pour les 20-26 ans, il est de 30 % dans le 93 (18,8 % en Ile-de-France et de 19,6 % en France). La situation des plus pauvres est celle qui s'améliore le moins. Les inégalités entre territoires augmentent pour aboutir à la constitution d'espaces de plus en plus homogènes et contigus de pauvreté et de richesses. La redistribution ne fonctionne pas toujours comme elle le devrait. Son impact s'est réduit entre 2006 et 2011.

Le non recours aux prestations sociales est important. 35 % des personnes éligibles au RSA socle, 20 % pour la CMU complémentaire, n'y font pas recours<sup>xxiv</sup>. La raison en est la non connaissance, la non demande, la non réception et la non proposition. La non demande est à retenir aussi comme une illustration du fait que la pauvreté comme l'assistanat sont stigmatisants.

### 2.5.1.1 Mécanismes et sentiments de déclassement

Les poches de pauvreté concentrent des populations qui cumulent les difficultés et les handicaps, en termes de santé et de ressources sociales (non maîtrise de la langue, faible connaissance de la culture françaises, absence de qualification, isolement). La pauvreté a des effets tout à fait objectifs sur le mode de vie, (consommation, habitat, loisirs, nourriture, santé) mais également subjectifs, sur la qualité de la socialisation, et le sentiment d'exclusion. La pauvreté est difficile à supporter dans un environnement où d'autres donnent les signes au contraire d'une vie aisée, ce qui est le cas en Ile-de-France où se côtoient les plus défavorisés et ceux qui bénéficient des revenus les plus élevés en France. La pauvreté peut générer ainsi un sentiment de honte. L'Ile-de-France où les contrastes sont parmi les plus forts exacerbe de ce point de vue les perceptions. Générant des sentiments d'injustice et d'impuissance, la pauvreté entraîne parfois des replis communautaires, liés à la recherche de solidarité, d'entraide et de compréhension. Ces orientations communautaires correspondent à un type de socialisation particulier éloigné de la socialisation républicaine qui caractérise le lien social français

Il peut être intéressant de prendre en compte le volontariat pour le service civique comme symptôme de ce manque de socialisation : il est de 47 % dans le 75, de 12 % dans le 93, de 8 % dans le 94 et de 7 % dans le 95, pour un total de 100 % en Ile-de-France<sup>xxv</sup>.

### 2.5.1.2 L'importance de la culture et du sport

La culture est un vecteur intéressant de socialisation. Selon le Rapport Ceser Midi-Pyrénées (« Culture et lien social » - 2014), elle contribue « à développer les ressources individuelles, les potentiels de créativité et une certaine autonomie personnelle ». Elle participe de la construction de la citoyenneté, et joue un rôle clé en matière de construction du lien social et de la cohésion sociale. Dans la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, il est écrit « il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir vivre ensemble de personnes et de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques...le pluralisme culturel est propice aux échanges culturels et à l'épanouissement des capacités créatives qui nourrissent la vie publique. »

Au sein de l'Ile-de-France, l'offre culturelle est particulièrement développée mais ne garantit pas pour autant l'accès aux catégories les moins favorisées. Les raisons en sont nombreuses, liés aux transports, au manque d'information, à la complexité administrative pour l'inscription, aux freins socio-culturels. L'exclusion culturelle est souvent corrélée au niveau de ressources et de diplômes. Pourtant, en raison de l'importance du nombre d'étrangers et d'immigrés porteurs de cultures diversifiées, la possibilité de rencontres culturelles est bien réelle. Elle pourrait faciliter l'insertion et l'intégration sociale.

Le sport constitue également un fort élément de cohésion pour lutter contre les inégalités. Il « permet de véhiculer les valeurs républicaines de solidarité et de fraternité. » comme l'a indiqué Jean-François Carencu, préfet d'Ile-de-France, préfet de Paris. Or les zones les plus défavorisées, notamment les Zus sont celles qui sont les moins dotées en équipements sportifs.

Les initiatives locales de différents niveaux sont ici des relais potentiellement riches en capacités de désenclavements des fractions les plus fragiles, les plus vulnérables. Comme on l'a évoqué plus haut à propos du « cadre de vie, de l'environnement et de l'habitat), et pour les mêmes raisons, l'économie et notamment la consommation collaborative participent de cette dynamique de réinsertion et de valorisation de ceux qui subissent les effets délétères objectifs et subjectifs de la pauvreté, si elles ne restent pas enkystées dans les seules relations communautaires. Les plus anciens y ont un rôle important à jouer.

### 2.5.2 Les forces de changement

- La question des loyers restera en Ile-de-France un facteur décisif dans la mesure où ils ne cesseront d'augmenter, ce qui crée un différentiel grandissant entre les loyers et les revenus (25 % des locataires en Ile-de-France sont d'ores et déjà sous le seuil du taux de pauvreté). Mais le projet du Grand Paris Express (et les constructions qu'il entraînerait) pourrait exercer une pression dans un sens plus favorable.

- L'emploi ne protège pas toujours de la pauvreté, c'est une tendance qui s'observe désormais : 25 % des hommes SDF ont un emploi et parmi eux, 17 % sont en CDI. Ramenés à la région Ile-de-France, ces chiffres indiquent que 4 % des hommes SDF sont en CDI.

### 2.5.3 Quelques exemples d'initiatives locales

On peut distinguer des initiatives destinées à des soutiens d'ordre plus matériel et d'autres plus liées à une ouverture sur le monde et une réhabilitation de l'image de soi.

#### - Développement des réseaux d'échanges et d'entraide / Consommation collaborative

Sous statut associatif, il a été créé plusieurs épiceries solidaires dont le principe est notamment de vendre des fruits et légumes à prix très faibles (10 à 30 % du prix du commerce) en récupérant les invendus. D'autres initiatives ont également porté sur la création de points de vente locaux par des agriculteurs franciliens, permettant ainsi de retisser du lien dans des zones rurales mal desservies.

▪ Le rapport du Ceser « Favoriser l'accès des Franciliennes et Franciliens à l'ensemble de l'offre culturelle » (Rapporteur : Jean-Paul RUEFF) a recensé de très nombreuses initiatives locales en matière d'accès à la culture.

▪ Le Musée du Quai Branly a mis en place des « ateliers nomades », notamment menés avec l'agglomération de Cergy-Pontoise, Clichy-sous-Bois et Montfermeil. A chaque fois, une semaine d'évènements a été organisée sur de multiples sites des communes concernées sur les lieux les plus divers (centres sociaux, marchés, écoles, bibliothèques, médiathèques...) avec présentation d'œuvres, soirées contées, ateliers artistiques, projections, ou rencontres...

▪ La Philharmonie à la Villette a lancé un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Tourné, vers les enfants de 7 à 14 ans vivant dans les quartiers relevant de la « politique de la ville » ou dans des zones rurales éloignés des lieux de pratiques, le dispositif DEMOS confie à chaque enfant un instrument de musique. Deux musiciens et un travailleur social assure 4 heures de cours hebdomadaires par groupe de 15, répètent avec tout l'orchestre une fois par mois et organise des restitutions publiques en présence de familles.

▪ Le dispositif KESKISSPASS consiste à favoriser une pratique culturelle libre et autonome avec mise à disposition d'un chéquier vendu 5 euros (valeur 100 euros) donnant gratuitement accès à 25 offres de sortie. Il s'agit de renforcer le lien entre les jeunes dionysiens et les structures culturelles de la ville hors temps scolaire en leur faisant redécouvrir ces équipements autrement. L'objectif est d'accompagner 10 % des jeunes de 11 à 17 ans de la ville de St-Denis.

La ville de Clichy-sous-Bois a mis en place une coopérative de santé, gérée conjointement par les professionnels de santé, la collectivité territoriale, mais aussi les usagers ou certaines institutions sanitaires afin d'apporter une réponse originale à la gestion des déserts médicaux.

**- Accès à la culture pour tous - Initiatives sur l'estime de soi et le rapport à l'autre**

- La ville de Montfermeil a organisé des « défilés de mode » par les habitants des quartiers afin de travailler sur la représentation du corps en public et de la reconnaissance de l'autre.

- Création, par le ministère de la culture et de la communication en 2003, de la RECA (Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité) et de la mission « Vivre ensemble » dont l'objectif est de promouvoir la tolérance, toucher de nouveaux publics, faire preuve d'exemplarité. Cela a notamment abouti à désignation de référents, sensibilisation des personnels, réalisation de supports pédagogiques, élaboration d'un programme d'activités adapté, mise à disposition d'un service documentation...au sein des grands établissements culturels (Cité de science, les 14 musées regroupés au sein de Paris-Musées...).

- Renforcement du lien social par la réalisation de fresques urbaines sur des postes de distribution EDF par des jeunes de quartier.

D'autres initiatives sont également en œuvre dans les champs de la découverte de l'Histoire et des valeurs de la France. Et sans rentrer dans le détail, la multitude d'initiatives liées au sport en Ile-de-France, constituent au quotidien et depuis des années une contribution très forte au renforcement du lien social en Ile de France.

## DEUXIEME PARTIE : PRECONISATIONS

Les travaux du Ceser Ile-de-France ont mis en évidence d'importants facteurs et risques d'altération de la qualité du lien social au vu des évolutions passées et tendanciennes dans les différents champs retenus. Les politiques publiques sectorielles menées en Ile-de-France ont de multiples effets, directs et indirects, sur les dynamiques d'évolution du lien social. Ils ne sont pas toujours anticipés ni aisément décelables. Et interdépendants, ils peuvent entrer en contradiction les uns avec les autres.

Le Ceser Ile-de-France s'est efforcée de proposer une problématique susceptible de contribuer à une analyse des multiples enjeux en matière de lien social dans les cinq champs concernés au vu des problèmes spécifiques qui les concernent tels qu'ils ont été analysés pour l'heure et tels qu'on peut les anticiper à l'échelle de 2030. Ces cinq champs sont l'emploi et l'employabilité, le vieillissement de la population et la santé, le cadre de vie (logement, insécurité et environnement), l'illettrisme ainsi que le décrochage scolaire, la pauvreté et l'exclusion. Mais cette problématique ne peut être figée et doit être pensée comme un processus dynamique capable d'intégrer en permanence des données nouvelles. Le monde change et les impératifs en matière de cohésion sociale se redéfinissent sans cesse. Les analyses des effets des politiques sectorielles doivent ainsi être constamment mises en perspective avec cette réalité d'une définition mouvante et contextualisée de la qualité du lien social.

**Les initiatives locales économiques et sociales, représentent des formes d'actions destinées à agir localement et au plus près des besoins, des difficultés, des risques les plus flagrants.** Aux côtés, des politiques publiques, en complément ou pour pallier certains manques ou inefficacités, elles se développent spontanément ou peuvent être stimulées par les pouvoirs publics et bénéficier de leurs aides matérielles ou financières. Mais elles souffrent de certaines limites qui nuisent à leur diffusion, développement, renforcement. Elles sont souvent isolées, peu connues, confrontées à la bureaucratie, ne bénéficient pas de l'expérience les unes des autres, alors qu'elles pourraient entrer en synergie et partager des savoirs, des pratiques, trouver des conseils pour leur faciliter la tâche ou même se faire mieux connaître de leurs destinataires potentiels ainsi que des financeurs possibles. Un effort s'impose ainsi en matière d'information, communication, mise en réseau et mutualisation de moyens.

Le Ceser Ile-de-France s'est efforcé, par le biais d'auditions d'interlocuteurs clés et de l'expérience de ses membres, de recenser différents types d'initiatives en Ile-de-France et de les classer selon leur nature, leur finalité et les types d'acteurs concernés. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un recensement non exhaustif, non systématique et qui reste à un stade exploratoire. Il a cependant permis de mettre en évidence le côté foisonnant, diversifié, disparate des initiatives locales qui sont de multiples natures, ont de multiples objectifs, des liens très variés avec les institutions et des modalités de financements elles aussi de nature différente. C'est une première approche qui a révélé la vitalité, la richesse, l'originalité et l'inventivité de nombre de ces initiatives locales qui mériteraient d'être mieux connues, aidées et soutenues. Cette approche invite à continuer pour repérer des initiatives pouvant être considérées comme exemplaires ou servir de modèles.

La prise en considération de la complexité de l'évaluation des effets des politiques sectorielles sur la qualité du lien social, de la difficulté à définir de façon consensuelle et pertinente la qualité du lien social comme à identifier, analyser les initiatives locales et évaluer leur efficacité, conduit à un certain nombre de conclusions et de préconisations.

**Il est ainsi préconisé que le Conseil Régional Ile-de-France puisse :**

- **accroître et systématiser sa connaissance des effets des politiques publiques sectorielles qu'il engage sur la cohésion sociale,**
- **d'améliorer et approfondir sa connaissance des initiatives locales économiques et sociales qui se déploient en Ile-de-France pour préserver la qualité du lien social et pour ce faire,**
- **nourrir un débat permanent, cadré mais ouvert visant à définir de la façon la plus consensuelle possible ce que peut être la qualité du lien social et de la cohésion sociale.**

## **1. Trois champs d'action prioritaires**

Ces orientations dessinent trois champs d'action distincts qui pourraient utilement accompagner les politiques du Conseil Régional Ile-de-France.

### **1.1 Etudes d'impact**

Le premier champ d'action consiste à mettre en place des études systématiquement renouvelées des impacts des politiques publiques sectorielles menées par la Région Ile-de-France sur la qualité du lien social. Le rapport a mis en évidence la dimension fondamentalement transversale du lien social.

Il faut ainsi veiller à la préservation de la qualité du lien social là où se jouent des enjeux majeurs tant économiques que sociaux : l'emploi et l'employabilité, le vieillissement de la population et la santé, le cadre de vie (logement, insécurité et environnement), l'illettrisme ainsi que le décrochage scolaire, la pauvreté et l'exclusion. Ces champs sont nombreux mais surtout ils interagissent entre eux. Ils sont de plus traversés par des défis majeurs tel que la qualité de l'intégration liée à l'immigration qui en Ile-de-France est particulièrement importante et tel que l'insécurité réelle et perçue qui pèse sur les esprits et les comportements, sur le mode de vie et les formes d'engagement dans la vie économique.

Les politiques sectorielles de la Région mériteraient d'être systématiquement passées au crible de l'analyse transversale de leurs effets directs et indirects sur la qualité du lien social dans ces cinq champs. Cela représente une mission exigeante, complexe mais nécessaire au vu des tendances et des forces de changement identifiées par le Ceser qui montrent les dangers réels que représentent la reproduction (et même l'accroissement) des inégalités, l'exclusion croissante de certains segments de la population et leur concentration territoriale, la persistance d'un taux de chômage élevé, l'isolement de certaines zones rurales. Cette mission permettrait en proposant des éclairages, analyses et recommandations pertinentes de mettre en synergie positive les politiques sectorielles, d'éviter des effets en cascade non maîtrisés. Il s'agirait ainsi d'organiser un feed back permanent sur les effets des politiques sectorielles qui pourrait constituer une aide à la décision.

## 1.2 Mobiliser expertises et compétences

Il est préconisé de mobiliser expertises et compétences en Ile-de-France pour organiser et porter un véritable débat sur la définition de la qualité du lien social et de la cohésion sociale. Les travaux du Ceser Ile-de-France ont largement mis en évidence la complexité de ces notions qui donnent lieu à de multiples interprétations et confrontations.

Au-delà des définitions officielles de différentes institutions et disciplines en sciences sociales, le Ceser Ile-de-France fait en permanence l'expérience de la difficulté à trouver des points de vue convergents permettant de déboucher sur une acception partagée de ce que doit être la qualité du lien social et la cohésion sociale. Il apparaît urgent d'enclencher une démarche capable de fournir les prémisses d'une définition possible de la qualité du lien social et d'une problématique d'ensemble permettant d'identifier des objectifs sur les différents champs concernés. Une telle démarche est indispensable pour éclairer les politiques publiques régionales tant dans leurs pratiques sectorielles que dans leur action à l'égard des initiatives locales. Elle pourrait s'articuler avec les travaux d'autres instances, telles que le CESE, sans perdre de vue la nécessité d'une approche dynamique du lien social et de ses enjeux locaux.

## 1.3 Connaître, reconnaître et faire connaître les initiatives locales

Au vu des initiatives recensées, de leur grande variété, de leur nombre et du faible écho dont elles font l'objet, l'option essentielle devrait être celle de l'aide à la pérennisation et la dissémination. Une multitude d'initiatives existe mais elles sont éparpillées et ne tirent pas le bénéfice de l'expérience des unes et des autres. Elles pourraient avantageusement se diffuser sur l'ensemble du territoire de l'Ile-de-France, selon différentes modalités.

En se généralisant, elles pourraient même gagner en qualité et efficacité. Ces initiatives pourraient contribuer à l'innovation en assumant le risque de l'expérimentation et du droit à l'erreur.

Un premier impératif s'impose : celui d'un recensement le plus exhaustif possible. Il faut que les initiatives locales déployées en Ile-de-France soient connues des instances régionales, ce qui nécessite un processus de repérage, identification, analyse des spécificités de chacune d'entre elles : public ciblé, moyens mis en œuvre, objectif recherché, financement, résultats obtenus, problèmes rencontrés.

Les connaître permet également de les reconnaître c'est à dire de les aider et donc de concevoir divers dispositifs de soutien en termes de partenariat avec le niveau local ; il pourrait s'agir d'aides à trouver des financements mais aussi d'aides de toutes sortes comme la mise à disposition d'outils méthodologiques, de plateformes numériques, de locaux et de moyens matériels, de formations, et de personnel d'accompagnement, etc...

Le risque est réel qu'ici et là, des acteurs de terrain se lancent dans des initiatives où ils ont tout à inventer, apprendre et où ils se heurtent à des obstacles que d'autres ailleurs ont su lever.

Il importe donc aussi de les faire connaître et de penser la mise en place des modes d'informations, via des mises en réseaux. Comme il importe aussi que les publics potentiellement concernés soient informés de leur existence.

La pérennisation et la dissémination pourraient ainsi être facilitées par une interaction de qualité entre le terrain, le local et les différentes instances de la Région Ile-de-France, par le développement de formes opérationnelles et pertinentes de coordination.



## 2. Modalités de mobilisation

Des forces existent, au sein de la Région Ile-de-France, qui pourraient être mobilisées pour assumer les différentes missions identifiées. Le Ceser Ile-de-France préconise de les organiser de façon spécifique et formalisée afin d'enclencher une dynamique qui soit cumulative et qui assure une action permanente de production d'analyses susceptibles d'éclairer les décisions et l'élaboration des politiques régionales.

Cela pourrait passer par la désignation d'un Vice-Président de la Région Ile-de-France en responsabilité du renforcement de la qualité du lien social en Ile-de-France. Il paraît nécessaire en effet qu'un responsable, en charge de la cohésion sociale et disposant de moyens, soit désigné et identifiable par les acteurs de terrain. Il aurait un rôle pivot par rapport aux différentes commissions du Conseil régional Ile-de-France mais aussi différents niveaux locaux. Son rôle serait en quelque sorte celui de sensibilisation constante des responsables quant aux effets sur la qualité du lien social des politiques sectorielles menées par la Région et de l'évaluation de ces dernières, grâce aux études et analyses transversales sous la forme éventuelle d'audits qu'il aurait en charge d'impulser, d'accompagner, de valoriser et diffuser.

Cela requerrait un accompagnement nécessaire pour organiser le débat et tenter d'approcher un consensus sur ce qui est perçu comme qualité du lien social. C'est pourquoi le Ceser préconise la mise en place d'un « Conseil des Sages » qui veillerait à la recherche d'une approche la plus consensuelle possible de cette qualité. Ce « Conseil des Sages » pourrait être constitué d'experts et d'élus et jouerait un rôle de soutien et d'aide auprès du Vice-Président en charge du renforcement de la qualité du lien social, mais aussi de repère et validation pour les différents initiateurs des politiques publiques régionales. Et ce en articulation avec les démarches en cours sur les grands enjeux de l'Ile-de-France à l'horizon 2030.

Pour disposer de la connaissance la plus exhaustive et opérationnelle possible des initiatives locales, le Ceser préconise un Observatoire des Initiatives Locales contribuant à renforcer la qualité du lien social en Ile-de-France. La répartition des responsabilités du pilotage de cet Observatoire serait à déterminer entre les partenaires locaux.

Cet Observatoire aurait pour objectif d'analyser la contribution des Initiatives locales au renforcement de la qualité du lien social en se faisant aider lui aussi du « Conseil des Sages ». Il procéderait ensuite à un recensement systématique et documenté des différentes initiatives.

Cet Observatoire aurait également pour vocation d'assurer la mise sur pied d'un réseau d'informations autour de ces Initiatives à travers des supports variés, tant il est important et même vital de donner une plus grande visibilité aux différentes initiatives. En auditionnant des maires de banlieues, le Ceser a pu mesurer l'inventivité et la qualité d'actions qui semblent cantonnées à des territoires limités et n'être pas connues au-delà.

Cet Observatoire alimenterait de façon utile le travail du Vice-Président en charge du renforcement de la qualité de lien social car les Initiatives Locales permettent par leur seule existence de déceler des manques, des défaillances, des besoins. En ce sens, elles jouent un véritable rôle de révélateur qui éclaire concrètement les analyses et nourrit la vigilance.

### **3. Synthèse des préconisations**

Le Ceser Ile-de-France préconise donc une véritable prise en main par le Conseil régional Ile-de-France de la question du lien social comme vecteur de la cohésion sociale.

Cette prise en main mobiliserait des compétences autour d'outils, de démarches, de dispositifs, idoines pour comprendre les effets des politiques sectorielles régionales sur le lien social, pour détecter, identifier, connaître et soutenir les initiatives locales susceptibles d'œuvrer au renforcement de ce lien et de cette cohésion. Il s'agirait de mobiliser des forces existantes de façon opérationnelle, sans nécessairement prévoir de nouveaux services ou de nouvelles structures.

Le Ceser Ile-de-France réunit les représentants du monde de l'entreprise, du monde associatif et syndical ainsi que des experts qui sont autant d'acteurs clés du champ défini autour du lien social et de la cohésion sociale.

Ainsi le Conseil régional et le Vice-Président en charge du renforcement du lien social en Ile-de-France pourraient prendre appui sur les forces présentes au sein des différentes Commissions et de la Section Prospective et Planification du Ceser Ile-de-France pour alimenter les différentes démarches préconisées.

Il est en effet apparu, au détour des travaux engagés par le Ceser Ile-de-France sur l'enjeu du renforcement du lien social, que la Région dispose en son sein de toutes les ressources et compétences nécessaires pour se saisir efficacement de cette question. L'objectif n'est pas de chercher à implanter de nouvelles structures mais bien d'organiser la mise en synergie la plus cohérente possible, la plus opérationnelle possible des forces disponibles.

## ANNEXE 1 : Glossaire

**ANALPHABETES** : personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage. (*source : Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme*)

**COLLABORATIF**: mode de travail non hiérarchisé où des personnes partagent leurs compétences et créativité. Appliqué au management, il s'oppose au management traditionnel, cloisonné et pyramidal. (*Source AFP/L'express Entreprise*)

**CONSOMM-ACTEUR ou PROSOMMATEUR** : *Prosommateur* est un néologisme issu du terme anglais *prosumer* qui cherche à décrire les tendances qu'ont les consommateurs à se professionnaliser et s'approcher de la figure de producteur. Notamment par le biais de connaissances acquises grâce à un accès à l'information considérable (ce qui est d'autant plus vrai à l'ère numérique), et poursuivant certaines convictions d'ordre plus politique. Inventé dès 1980 par Alvin Toffler<sup>1</sup> ce terme est aussi utilisé dans le domaine du commerce pour signifier que le consommateur participe à la distribution. Il renvoie à l'idée d'une responsabilisation du bénéficiaire d'un service ou d'un bien qui se refuse à la simple consommation passive (on parle également de consommateur).

**COWORKING**: travail dans des espaces partagés, appelés aussi tiers lieux, permettant à des indépendants ou télétravailleurs de rompre leur isolement. (*Source AFP/L'express Entreprise*)

**CROWDSOURCING** (externalisation ouverte ou production participative), est l'utilisation de la créativité, de l'intelligence et du savoir-faire d'un grand nombre de personnes, en sous-traitance, pour réaliser certaines tâches traditionnellement effectuées par un employé ou un entrepreneur. (*Source Wikipédia*)

**DECROCHAGE SCOLAIRE** : Le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. Le décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010 fixe le niveau de qualification minimum que tout élève ou apprenti doit atteindre. Tout jeune qui quitte un système de formation initiale, sans avoir le niveau de qualification minimum requis par la loi est décrocheur. (*Source : Ministère de l'Éducation Nationale*)

**DEPENDANCE** : "l'état de la personne qui, nonobstant les soins qu'elle est susceptible de recevoir, a besoin d'être aidée pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou requiert une surveillance régulière ". (*Loi n° 97-60 du 24 janvier 1997*)

**DIGITAL NATIVES ou MILLENNIALS**: génération dite Y qui a grandi avec internet et vit l'hyperconnexion comme un mode d'existence naturel. (*Source AFP/L'express Entreprise*)

**ESS** : Le concept d'ESS désigne « un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations dont le fonctionnement interne et les activités sont fondées sur le principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes

de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques. Selon le CEDEF Centre de l'économie et des Finances.

**FAB LAB:** "fabrication laboratory". Lieu ouvert où sont mis à disposition toutes sortes d'outils. S'adresse aux entrepreneurs, designers, artistes, bricoleurs, étudiants, hackers... qui veulent passer rapidement à la réalisation de prototypes. (Source : AFP/L'express Entreprise)

**ILLETTRISME :** personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme. (Source : Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme)

**INCLUSIF:** organisation où tous les employés se sentent les bienvenus, ouverte à la diversité.

**INTEGRATION :** Le terme d'intégration (généralement référé à la situation des immigrés installés de façon durable dans le pays d'accueil) désigne à la fois un processus et les politiques qui ont pour objet de faciliter sa mise en œuvre. Note : Le processus, inscrit dans la durée, est celui d'une participation effective de l'ensemble des personnes appelées à vivre en France à la construction d'une société rassemblée dans le respect de principes partagés (liberté de conscience et de pensée, égalité entre homme et femme par exemple) telles qu'elles s'expriment dans des droits égaux et des devoirs communs. Mener une politique d'intégration, c'est définir et développer des actions tendant à maintenir la cohésion sociale au niveau local comme au plan national, de sorte que chacun puisse vivre paisiblement et normalement dans le respect des lois et l'exercice de ses droits et de ses devoirs. Ainsi conçue, une politique d'intégration ne concerne pas seulement les immigrés ; elle n'en doit pas moins prendre en compte les problèmes particuliers que peuvent poser certains d'entre eux. L'intégration n'est pas l'assimilation : elle ne vise pas à réduire toutes ses différences. L'intégration n'est pas non plus l'insertion car elle ne se limite pas à aider les individus à atteindre des standards socio-économiques. L'intégration demande un effort réciproque, une ouverture à la diversité qui est un enrichissement mais aussi une adhésion. (Source : Haut Conseil à l'Intégration)

**IMMIGRES :** Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restants étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré. (source INSEE)

**MOOC:** "Massive Open Online Courses", cours en ligne et gratuits offerts depuis 2011 par des universités comme Stanford ou Harvard. En fort développement. Pôle emploi en propose. L'Afpa (Association pour la formation professionnelle des adultes) aussi pour former aux techniques de cuisine. (Source AFP/L'express Entreprise)

**RECRUTEMENT PRÉDICTIF**: méthode s'appuyant sur des algorithmes capables de cibler les profils adaptés et permettant de faire un pronostic précis des capacités des nouvelles recrues. (Source AFP/L'express Entreprise)

**SALARIÉ NOMADE**: travailleur passant l'essentiel de son temps en dehors des locaux de son entreprise (commercial, consultant...). (Source AFP/L'express Entreprise)

**SEUIL DE PAUVRETE** : Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou le Canada) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. La France privilégie également ce seuil, mais publie des taux de pauvreté selon d'autres seuils (40%, 50% ou 70%), conformément aux recommandations du rapport du Conseil national de l'information statistique sur la mesure des inégalités. (source INSEE)

**SLASHERS**: du signe de ponctuation "slash" (/) signifiant taillader, le mot désigne des travailleurs qui ont au moins deux jobs. (Source AFP/L'express Entreprise)

**TABLE DE QUARTIER** : les Tables de quartier regroupent les principaux intervenants œuvrant à améliorer les conditions et le cadre de vie des populations dans les quartiers. Une table de quartier est donc un mécanisme participatif d'échange, d'analyse et d'action structuré et animé sur une base permanente dans le but de : Permettre l'identification d'une vision, de priorités et de stratégies communes - Favoriser le partage des ressources et des expertises - Faciliter la circulation de l'information.

**UBÉRISATION**: du nom de la plateforme en ligne Uber de service de voiture avec chauffeur. Par extension, modèle économique "désintermédié", mettant directement en relation clients et offrants. (Source AFP/L'express Entreprise)

**ZUS** : zone urbaine sensible (ou ZUS) était un territoire infra-urbain défini par les pouvoirs publics français pour être la cible prioritaire de la politique de la ville entre 1996 et 2014. Elles étaient au nombre de 751, dont 718 en France métropolitaine, et concernaient près de 7% de la population française (soit 4,5 millions de personnes). Les ZUS ont été supprimées et remplacées par les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) le 1er janvier 2015.

## ANNEXE 2 : Référence des initiatives locales

Intitulé de l'initiative	Objet	Lien
ADECCO Insertion	Fruit d'une implication sans faille de 30 années dans l'insertion des personnes en difficultés, le Réseau Adecco Insertion est aujourd'hui reconnu par l'Etat, les collectivités et de milliers d'entreprises comme un acteur majeur de l'intégration professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.	<a href="http://www.groupe-adecco.fr/">http://www.groupe-adecco.fr/</a>
Cordées de la réussite	Les cordées de la réussite visent à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de jeunes quel que soit leur milieu socio-culturel, en leur donnant les clés pour s'engager avec succès dans les filières d'excellence.	<a href="http://www.cordeesdelareussite.fr/">http://www.cordeesdelareussite.fr/</a>
Dispositif KESKISPASS	Le dispositif s'adresse aux jeunes de 11 à 30 ans, porteurs d'un projet musical, individuel ou collectif. Les aides attribuées aux jeunes artistes se traduisent par 1 000 heures d'accompagnement via la mise à disposition : d'un logiciel de musique assistée par ordinateur (660 heures), d'une aide à la réalisation de supports de communication (réalisation d'affiches, de flyers, pochettes, de disques) d'un studio de répétitions.	<a href="http://ville-saint-denis.fr/aide-aux-projets-jeunesse">http://ville-saint-denis.fr/aide-aux-projets-jeunesse</a>
L'école Simplon.co (Montreuil)	Simplon.co est un réseau de « fabriques » (écoles) qui propose des formations GRATUITES pour devenir développeur de sites web et d'applications mobiles, intégrateur, référent numérique, datartisan. Ces formations s'adressent prioritairement aux personnes éloignées de l'emploi (jeunes de moins de 25 ans, peu ou pas diplômées, issues des quartiers populaires et des milieux ruraux, aux seniors, aux personnes en situation de handicap) avec un objectif de parité homme femme.	<a href="http://simplon.co/">http://simplon.co/</a>
Projet Monalisa	MONALISA rassemble depuis 2014 ceux qui font cause commune contre l'isolement social des personnes âgées à travers un partenariat inédit entre la société civile et la puissance publique : associations, collectivités, caisses de retraite...	<a href="http://www.monalisa-asso.fr/">http://www.monalisa-asso.fr/</a>
Rézo Pouce	Le dispositif est né en octobre 2010 dans le Tarn et Garonne sous l'impulsion de huit collectivités du Tarn-et-Garonne et une de Haute-Garonne. Créée en 2012, "Covoiturons sur le Pouce" est une association de collectivités locales communes et intercommunalités). Berceau du dispositif, les territoires du Tarn et Garonne et de la Haute Garonne sont aujourd'hui le laboratoire d'expérimentation qui vient nourrir et enrichir le collectif. <u>5 objectifs</u> : favoriser la mobilité, créer du lien social et de la solidarité, participer au désenclavement en milieu rural, proposer une solution au désengorgement routier, diminuer les émissions de gaz à effet de serre.	<a href="http://www.rezopouce.fr/">http://www.rezopouce.fr/</a>
Trajets d'avenir	Initié en 2009 par la Fondation Groupe RATP et co-animé par la direction des ressources humaines de la RATP, le programme « Trajets d'avenir » favorise l'accès d'étudiants motivés, issus de milieux modestes, à des études longues ou à des filières d'excellence, par le biais d'un dispositif original associant une bourse d'études et le soutien d'un « mentor » du Groupe RATP.	<a href="http://www.ratp.fr/fr/ratp/r_107249/le-programme-trajets-davenir-de-la-fondation-groupe-ratp-arrive-a-bourges/print/">http://www.ratp.fr/fr/ratp/r_107249/le-programme-trajets-davenir-de-la-fondation-groupe-ratp-arrive-a-bourges/print/</a>
Voisin Malin	Les Voisins Malins vont au contact de l'ensemble des habitants de leur quartier dans le cadre de missions, essentiellement en porte-à-porte. Ils interviennent sur des sujets variés, allant de l'habitat à la précarité énergétique, sur différents types de missions : recenser les pratiques et attentes des habitants, leur apporter une information ou les former pour adapter leurs pratiques, etc.	<a href="http://www.voisin-malin.fr">http://www.voisin-malin.fr</a>
AGORAé	Les AGORAé sont des espaces d'échanges et de solidarité qui se composent d'un lieu de vie ouvert à tous et d'une épicerie solidaire accessible sur critères sociaux. Portée et gérée par des étudiants pour des étudiants, les AGORAé sont des lieux non-stigmatisant œuvrant pour l'égalité des chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur.	<a href="http://www.fage.org">http://www.fage.org</a>
Bâti-insert	Bâti-Insert accueille des personnes en difficulté socioprofessionnelle afin de leur permettre progressivement de retrouver le chemin du travail dans un climat de confiance. Ce projet n'a pu se réaliser qu'en réunissant des partenaires institutionnels et aussi privés à travers l'accueil en période d'immersion, de commandes ou encore de dons.	<a href="http://www.bati-insert.com/">http://www.bati-insert.com/</a>
Ecole de la deuxième chance	L'école de la deuxième chance (EC2) a pour mission d'assurer l'insertion professionnelle et sociale des jeunes entre 15 et 25 ans qui ont décroché du système éducatif depuis au moins 1 an, sans diplôme et sans qualification.	<a href="http://www.fondation2c.org/">http://www.fondation2c.org/</a>
FAPE GDF SUEZ	La Fondation Agir Pour l'Emploi ENGIE contribue à l'insertion professionnelle et au retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées ou en situation d'exclusion. L'action de la FAPE ENGIE repose sur la solidarité des salariés, des retraités et des entreprises du Groupe en faveur des demandeurs d'emploi et de tous ceux et celles qui cherchent à sortir de la précarité. <u>Son action s'appuie sur deux axes d'intervention prioritaires</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'insertion sociale et professionnelle</li> <li>• La création et l'accompagnement de micro-entreprises par les chômeurs</li> </ul>	<a href="http://www.fape-engie.fr/">http://www.fape-engie.fr/</a>

## **ANNEXE 3 : Composition des membres de la section**

### **Section de la Prospective et de la planification**

#### **Membres du Ceser :**

Mme Micheline BERNARD-HARLAUT (Centre Technique Régional de la Consommation)  
Mme Sylviane DELMAS (Régie autonome des transports parisiens)  
M. Jean DEPRAETER (Mouvement des entreprises de France)  
Mme Danielle DESGUEES (personnalité qualifiée)  
Mme Nicole DESHAYES (Coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire)  
Mme Laurence DE WILDE (L'Union nationale des syndicats autonomes)  
M. Didier DURAN (MEDEF : Mouvement des entreprises de France)  
M. Jean-Louis FRISULLI (Coordination Solidaires Ile-de-France)  
M. Fabrice GOMBERT (Conseil de surveillance de l'Agence régionale de santé)  
M. Eric GUERQUIN (Union Fédéral des consommateurs)  
Mme Emmanuelle GUILMAULT (Parc naturel régional du Gâtinais)  
M. Jean-Paul LAFITTE (Président) (CCI Paris Ile-de-France)  
M. Marc LAVAUD (Coordination régionale des retraités et personnes âgées d'Ile-de-France)  
Mme Annie LE FRANC (CFTC Union régionale)  
M. Jean-François LE JEUNE (FO Union régionale)  
Mme Marie LEPRETRE (CFDT Union régionale)  
Mme Danièle LUCCIONI (Vice-présidente) (personnalité qualifiée)  
M. Jean-Louis MARTINOT-LAGARDE (Délégué régional adjoint de la fondation du patrimoine)  
M. Serge MAS (Bureau national Union fédérale des cadres Fédération des activités postales et de télécommunications)  
Mme Marie-Christine OGHLY (Mouvement des entreprises de France)  
Mme Murielle PRINGEZ (Confédération générale des petites et moyennes entreprises)  
Mme Céline RECCHIA (MADIF Mouvement Associatif d'Ile-de-France)  
Mme Nicole SERGENT (Coordination régionale de la FSU)  
M. Philippe SOLIGNAC (CCI Paris Ile-de-France)  
Mme Brigitte THIECK-REGAL (Confédération générale des petites et moyennes entreprises)  
Mme Gisèle TIREL-NEHOU (La Confédération Française de l'Encadrement)

#### **Personnalités extérieures :**

M. Jean-Michel BOUSSEMART  
M. Julien DAMON  
M. Michel GODET  
Mme Fabienne GOUX-BAUDIMENT (Secrétaire)  
M. Hugues DE JOUVENEL  
M. Xavier QUERAT-HEMENT  
Mme Danièle LINHART  
Mme Malika SOREL  
M. Yves VANDENBOOMGAERDE

M. Edouard DUGAULT, Chargé de mission du Ceser

- 
- <sup>i</sup> « L'attractivité de la région Ile-de-France à l'horizon 2025 », Section prospective et planification du Ceser.
- <sup>ii</sup> Interview à l'Express, novembre-décembre, 2015.
- <sup>iii</sup> Robert Florida, The rise of the creative class, 2002.
- <sup>iv</sup> Rapport du Ceser : Démographie, économie et lien social à l'horizon 2050 : quelles perspectives, quels leviers pour agir (2010).
- <sup>v</sup> « Rapport de l'Observatoire national des Zones urbaines sensibles » de 2013
- <sup>vi</sup> Programme régional pour l'intégration des populations immigrées en Ile-de-France (2011-2013).
- <sup>vii</sup> « Les politiques sociales au service de la cohésion sociale en Europe, regard prospectif sur les propositions du conseil de l'Europe », février 2011.
- <sup>viii</sup> Les Français en quête de lien social – Baromètre de la cohésion sociale 2013 – CREDOC – Collection des rapports n° 292 – juin 2013.
- <sup>ix</sup> Rapport de France Stratégie, « Quelle France dans 10 ans ? ».
- <sup>x</sup> « La justice comme équité. Une reformulation de la théorie de la justice », La Découverte, 2008.
- <sup>xi</sup> Entre 2015 et 2030, selon les plus récentes projections démographiques de l'ONU, la population de l'ensemble du continent européen baisserait de 4,5 millions à 734 millions, la population âgée de 20 à 64 ans, diminuerait de 42,6 millions à 412 millions. Pour l'ensemble du continent africain, la population totale augmenterait de 493 millions à 1,40 milliard, la population âgée de 20 à 64 ans, grossirait de près de 300 millions à 807 millions. La population totale des pays du Moyen-Orient (hors Iran et y compris Turquie), s'accroîtrait de 64 millions à 322 millions et celle âgée de 20 à 64 ans, 41 millions à 185 millions. En regard, la population totale de la France augmenterait à peine, celle âgée de 20 à 64 ans restant quasiment stable à 36 millions.
- Ratios des populations par âge à la population française :
- |                   | Moyen-Orient |      | Afrique du nord |      | Afrique subsaharienne |       |
|-------------------|--------------|------|-----------------|------|-----------------------|-------|
|                   | 2015         | 2030 | 2015            | 2030 | 2015                  | 2030  |
| Population totale | 3,99         | 4,73 | 3,48            | 4,15 | 14,94                 | 20,54 |
| 20-64 ans         | 3,95         | 5,11 | 2,51            | 4,17 | 11,43                 | 18,04 |
- Source : ONU- World Population Prospects 2015 – Scénario moyen
- <sup>xii</sup> L'IAU du 2 février 2015 (« Les trajectoires de l'économie francilienne »).
- <sup>xiii</sup> INSEE Analyses n°24 – Décembre 2015
- <sup>xiv</sup> Panorama de l'apprentissage en Ile-de-France – Publication Conseil régional 2014.
- <sup>xv</sup> Rapport INSEE « Formations et emploi » - Edition 2013
- <sup>xvi</sup> Parcours de santé des personnes âgées en Ile-de-France – ARS-IAU Ile-de-France CRSA, 15 décembre 2015.
- <sup>xvii</sup> « Selon les données de 2009 de l'European Social Survey, une enquête sociale universitaire portant sur les attitudes, les croyances et les modèles du comportement dans 28 pays européens, 46 % des personnes interrogées admettent entretenir au moins une forme de préjugé lié à l'âge. L'âgisme est un problème social mondial de plus en plus important et la lutte pour le vaincre doit être placée au rang de celles menées depuis des décennies contre la discrimination fondée sur le sexe et la race ».
- <sup>xviii</sup> D'après le Figaro.fr – jeudi 12 mars 2015.



---

<sup>xix</sup> « Le parc locatif social et son occupation en Ile-de-France » - Observatoire du logement sociale en Ile-de-France – Edition 2015

<sup>xx</sup> Rapport 2012 de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales.

<sup>xxi</sup> « Ile-de-France à la page » n°400 décembre 2012 – INSEE ».

<sup>xxii</sup> RERS – Repères et références statistiques, source DEPP Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

<sup>xxiii</sup> Rapport de l'Institut Montaigne « Vaincre l'échec scolaire » (avril 2010).

<sup>xxiv</sup> Rapport CR 63-14 – Conseil régional d'Ile-de-France – Novembre 2014.

<sup>xxv</sup> « Chiffres clés 2015 » - Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociales d'Ile-de-France.



Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France  
33 rue Barbet-de-Jouy • 75007 Paris • Tél. : 01 53 85 66 25

[www.ceser-iledefrance.fr](http://www.ceser-iledefrance.fr) • [@ceseridf](https://twitter.com/ceseridf)